

SCIENCES HUMAINES OUTRE-MER

Rapports du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer



LE GROUPEMENT D'EVODOULA (Cameroun) Etude socio-économique

par

J.C. PAUVERT

Sociologue, Chargé de Recherches
à l'O.R.S.T.O.M.

J.L. LANCREY-JAVAL

Économiste

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, boulevard des Invalides
PARIS 7°

1957

S O M M A I R E

Avant-Propos 5

Etude de la structure du groupement et des processus de changements
sociaux. 7

Par J.C. Pauvert

Etude de la vie économique 37

Par J.L. Lancrey-Javal

AVANT-PROPOS



L'enquête socio-économique organisée en 1954 dans la zone cacaoyère du Cameroun par le Conseil Supérieur des Recherches sociologiques Outre-Mer, à la demande de la Direction du Plan, a revêtu deux formes. D'une part une enquête extensive réalisée sous la direction de J. Binet, et dont les principaux résultats ont fait l'objet d'une publication dans la Collection "L'Homme d'Outre-Mer". D'autre part, une enquête intensive réalisée dans le groupement d'Evodoula par M. Pauvert, sociologue, M. Lancrey-Javal, économiste, et par l'équipe de nutritionnistes de l'Institut de Recherches du Cameroun, sous la direction du Dr Masseyeff. La présente publication est consacrée aux résultats des enquêtes sociologique et économique. Le rapport sur l'enquête alimentation-nutrition fera l'objet d'un second fascicule de cette Collection.

H. Deschamps,

Secrétaire Général du Conseil Supérieur
des Recherches Sociologiques Outre-Mer

**ETUDE DE LA STRUCTURE
DU GROUPEMENT ET DES PROCESSUS
DE CHANGEMENTS SOCIAUX**

par J. C. Pauvert

I. SITUATION DU GROUPEMENT D'EVODOULA

La notion de région économique, en Afrique Noire, commence seulement à s'imposer. Pendant longtemps, le découpage en circonscriptions administratives et en Territoires s'est opposé à la reconnaissance de ces réalités régionales. A la faveur du III^{ème} Plan Quadriennal, celles-ci tendent cependant à s'imposer; et de récentes instructions du Département insistent sur la nécessité d'une "synthèse des besoins et des moyens d'action dans le cadre de régions économiques, c'est-à-dire de zones où l'aspect propre des problèmes suppose une étroite coordination dans le choix et l'application des moyens d'action" (1).

Une zone comme celle de la production du cacao dans le Sud-Cameroun et le Nord-Gabon a indubitablement une personnalité et une activité bien caractérisées en Afrique Equatoriale. Ce "pays du cacao" a une personnalité suffisante pour qu'en soit faite une étude régionale interdisciplinaire; elle est bien caractérisée, tant du point de vue ethnique et culturel qu'économique.

Habitée par des populations appartenant au grand rameau fang, cette zone comprend au Cameroun les Régions administratives du Nyong et Sanaga, du Lom, et Kadei et du Ntem, et au Gabon celle du Woleu Ntem; l'évolution et le genre de vie de ses habitants dépendent essentiellement des variations de la production et de la commercialisation du cacao. A ce titre, cette région est intégrée dans un circuit mondial dont elle ressent nettement les oscillations. Sa part dans la production mondiale, dont elle représente environ 7%, lui assigne une place notable dans les échanges économiques internationaux. "Les épisodes récents des grandes luttes économiques, les inquiétudes actuelles montrent que le sort des planteurs de cacaoyers tout comme celui de leurs plantations dépendent de bien autre chose que de données géographiques locales. La santé des vergers, l'importance des récoltes, la qualité des fèves sont conditionnées bien plus par le niveau des prix que par les phénomènes climatiques ou pédologiques dans le cadre du milieu équatorial" (2).

L'étude de la structure de collectivités eton du Sud de la Sanaga a été l'occasion de mettre en valeur la complexité des relations existant entre ces petits groupes locaux et leur environnement ainsi qu'avec la société globale, et en particulier avec la région économique cacaoyère du Sud-Cameroun.

Cette région est le siège d'un même procès de développement économique, dont le début remonte à l'occupation allemande et qui a pris son essor à la fin de la deuxième guerre mondiale. Deux périodes se sont succédées : la première

(1) Circulaire du Ministère de la F.O.M. Direction des Affaires Economiques et du Plan, n° 9308/AE/PLAN/3 du 13 décembre 1956, sur la préparation du troisième Plan Quadriennal d'Equipe-ment 1958-1962.

L'adaptation des objectifs de ce nouveau plan à une formule d'assistance technique compatible avec les nouvelles institutions politiques rend indispensable l'étude de ces ensembles économiques.

(2) G. VIERS, Le Cacao dans le monde, *Cahiers d'Outre-mer*, 6^{ème} année, n° 24, Octobre-Décembre 1953, p. 350.

de traite intensive, marquée essentiellement par l'activité de la Südkameringsellschaft, qui exploita les ressources en caoutchouc de la forêt méridionale du Cameroun jusqu'en 1907, et par celle de plusieurs autres compagnies concessionnaires; une seconde période, qui dure encore, fut celle de la production cacao-yère, qui a également dans une certaine mesure l'aspect d'une économie de traite. Le cycle économique annuel est fonction de la traite du cacao qui provoque le flux monétaire saisonnier; la période de traite est celle durant laquelle le volume des achats de produits importés augmente considérablement; à la traite sont liés les travaux de construction, les mariages.

La structure du peuplement de cette région a été déterminée par plusieurs facteurs historiques dont les conséquences sont encore repérables. Tout d'abord, la pression des populations islamisées du Nord qui, se faisant sentir sur les Babouté, contraignit ceux-ci à repousser eux-mêmes le groupe fang au Sud de la Sanaga, qui marque encore sa limite Nord. Au début de cette migration, les Fang absorbèrent les Beti; puis s'avancèrent jusqu'au Ntem, puis jusqu'à la limite actuelle de leur expansion : l'Ogooué et la Côte du Gabon. A cette pression s'ajouta, à partir de 1910, celle qu'exerça l'autorité allemande, et qui fut de nature essentiellement économique. Cette forme des premiers contacts directs avec les Européens a son importance. Les recrutements de main-d'oeuvre pour le transport du caoutchouc jusqu'au port de Kribi, le long de la Karavanstrasse, ou vers Moloundou et le Congo, furent nombreux et se firent sentir dans toute la région; dans un sens opposé joua l'attraction des comptoirs commerciaux. Un fait à noter est l'organisation du portage le long de la Karavanstrasse : des relais étaient prévus, où étaient installés des groupes d'hommes assez nombreux, d'origine tribale différente, et qui constituèrent ensuite des villages moins homogènes.

Assez vite, les premières tribus ayant traversé le Sanaga s'étaient fixées au Sud de ce fleuve, dans la région où est installée actuellement la capitale Yaoundé, à la limite de la savane et dans une région préforestière qui est encore leur habitat; elles servirent d'intermédiaires avec les Bassa - population de l'Ouest - elle-même en contact avec les Portugais de la Côte et avec les Allemands, avec qui elles se livrèrent à la traite de l'ivoire, du caoutchouc et de l'ébène contre du sel et des marchandises manufacturées.

L'une des tribus qui traversèrent la Sanaga, le mvog Onamnye, du rameau Beti, se sépara en deux groupes : l'un se fixa, peu après le passage du fleuve, dans la zone qui est aujourd'hui la Subdivision de Saa, un autre groupe s'avancant jusqu'à la lisière du pays Bassa, afin de faire le troc des produits locaux contre les marchandises de traite. Par la suite ces éléments d'avant-garde se fixèrent dans cette zone frontalière (l'actuelle Subdivision d'Okola) et y firent souche, donnant naissance aux clans qui s'y trouvent encore. C'était là le début de la période de transition entre une économie de subsistance et une économie de traite, des échanges commençant à s'établir non seulement avec les Bassa, et avec la fraction de la tribu restée en arrière, mais également avec les autres tribus du même groupe eton, échanges portant sur le sel, mais aussi sur les femmes, ces unions consolidant les alliances locales. Le rôle des chefs de famille étendues et des chefs de clan était alors prédominant, car ils avaient le contrôle de toutes ces transactions.

Les trocs portant sur le sel et les marchandises importées, d'une part, l'ivoire, l'ébène et le caoutchouc, d'autre part, étaient déjà une conséquence, avant même l'arrivée des Allemands, de la présence des Européens sur la Côte, et peut être considérée comme une manifestation à distance de l'économie de marché sur l'économie locale de self-sufficiency. La population douala du littoral

a fait avec les Portugais jusqu'en 1820 le trafic des esclaves amenés de l'intérieur. Jusqu'en 1895, elle avait le monopole du commerce sur l'huile de palme et les palmistes, les pointes d'ivoire et le bois d'ébène également obtenus des populations de l'arrière pays.

Ces contacts économiques entre groupes de l'intérieur et groupes côtiers qui servaient d'intermédiaires avec les commerçants européens ne sont pas sans importance du point de vue de l'organisation des communautés eton, et en général fang; dans cette économie de traite, les rôles de chacun étaient définis suivant la place qu'ils occupaient dans la hiérarchie du *ndébot* (famille étendue) et du *mvog* (lignage majeur). L'une des institutions traditionnelles liées à cette structuration de la vie économique du groupe local est le *bilaba*, qui consistait essentiellement entre des échanges, ou plutôt des surenchères portant sur des objets de *nsak* (l'intérieur du pays) contre des marchandises de *mán* (extérieur); des dons de femmes étaient également faits à cette occasion.

Les chefs de *ndébot* et de *mvog* avaient dans ces échanges l'occasion à la fois de manifester leur richesse et leur puissance, celle de conclure des alliances et également celle d'acquérir des marchandises importées.

Dès cette époque, on voit donc coexister en pays eton l'économie de subsistance (cueillette et culture vivrières) qui est le propre du groupe familial restreint (foyer polygame) et une économie d'échange à laquelle le groupe étendu (*ndébot*) et même la tribu entière (*mvog*) participent, et qui est soumise à l'autorité traditionnelle.

Ces échanges se sont développés à la faveur de la pénétration allemande, puis française. Ils se modifièrent cependant du fait de l'introduction de la culture du cacao qui apparut comme une marchandise de traite susceptible d'être échangée, comme les palmistes, contre des produits d'importation, les commerçants européens préférant aussi le troc au paiement en espèces, et cela sous diverses formes, jusqu'à une période toute récente.

Les structures économiques coutumières étaient ainsi étroitement liées aux structures familiales; le groupe étendu, la véritable communauté, c'est-à-dire le *ndébot*, assurait sa subsistance dans le cadre des foyers polygames, mais recherchait sa sécurité et maintenait son prestige grâce à la traite de marchandises importées, et à leur troc entre elles ou contre des femmes, dans le cadre de relations plus étendues entre lignages majeurs ou même entre tribus.

Cet aspect de l'économie de traite survit encore dans la mesure où les jeunes hommes vont travailler sur la côte pour rapporter au village l'argent d'une part, mais aussi les marchandises d'importation (tissus par exemple) qui leur donneront le prestige nécessaire à l'acquisition d'une ferme.

Les premières tribus ayant ainsi occupé la région située immédiatement au Sud de la Sanaga et voisine des intermédiaires Bassa les vagues d'émigration fang qui suivaient furent contraintes de rechercher plus au Sud dans la forêt, un terrain d'accueil, et c'est la raison de l'émiettement progressif des tribus fang vers l'intérieur et le littoral du Gabon (et tout d'abord vers le littoral Sud du Cameroun, vers Lolodorf et Kribi, autres zones d'échanges de l'ivoire contre le sel). Stabilisées dans la vallée de la Sanaga (groupes Eton, Mvelé et Manguissa) où l'on compte jusqu'à 80 habitants au km², densité forte pour l'Afrique, les tribus fang sont de moins en moins concentrées : du Nord au Sud on trouve les groupes Boulou du Ntem (densité 9,8), Fang proprement dits, et Boulou d'Ebolowa (densité - 6,2), Boulou et Fang de Kribi (densité 4,2), Fang de

la frontière du Sud et du Woleu-Ntem au Gabon (densité 1,8).

Dans tous ces groupes Fang, on retrouve le même schéma d'organisation tribale : chacun d'eux est constitué d'un certain nombre de tribus exogames, composées chacune de clans ayant pour origine l'ancêtre ayant dirigé la migration, de sous-clans réunissant les descendants de l'un des fils de ce chef. A l'intérieur de chaque clan, ou plutôt lignage majeur, on distingue les familles étendues (*ndébot*), groupes patrilocaux qui constituent la principale unité politique, économique et familiale de la société Fang.

Cette organisation familiale s'est conservée, plus ou moins concrétisée par la forme du peuplement selon le degré de fixation et la densité : les tribus de la zone dense du Nord du "pays du cacao" (immédiatement au Sud de la Sanaga) ont conservé leur unité et elles occupent chacune un territoire bien défini qui correspond à une ou plusieurs divisions administratives entières du type "groupement" (correspondant à un canton); au contraire, les tribus contraintes à une migration plus longue et plus lointaine se sont dispersées, et c'est le cas de celles qui ont été étudiées au Woleu-Ntem par G. Balandier.

Tel est le contexte régional global dans lequel se trouve inscrit le groupement échantillon choisi pour étude interdisciplinaire, le groupement d'Evodoula.



II. L'ORGANISATION SOCIALE ET SES TRANSFORMATIONS

D'un point de vue strictement sociologique, le premier problème posé à l'occasion de l'enquête d'Evodoula a été la détermination des types de groupement réellement organisés et repérables dans la société globale. Que ce soit pour déterminer la signification de certaines caractéristiques démographiques, ou pour comprendre certains aspects de la vie économique, il était indispensable de rechercher les véritables formes sociales structurant la population considérée.

L'enquête effectuée à Evodoula s'était assignée comme objectif précis l'étude d'une communauté considérée comme représentative du pays Ewondo-Eton; il est apparu nécessaire de rechercher quels pouvaient être la réalité, les dimensions et les principes d'unification d'une telle communauté puis de déterminer dans quel contexte régional plus large elle s'inscrit, et quels sont les phénomènes de changement d'échelle qui l'affectent, en particulier dans le domaine des faits économiques.

Les recherches ont porté sur une collectivité correspondant à un "groupement" (unité administrative) habitée en totalité par des membres de la tribu (*mvog*) Onamnyé, l'une des tribus Eton qui appartiennent au groupe Fang (considérés généralement comme Bantou Nord-Occidentaux).

Le découpage administratif en groupements ne correspond pas à la répartition des tribus, en ce sens qu'une de celles-ci, comme celle des Onamnyé, compose la totalité de la population de trois groupements distincts de la Subdivision d'Okola (Groupements *Mvog* Onamnyé I, II et III, soit au total 1.660 individus), et la presque totalité de la population d'un groupement de la Subdivision voisine de Saa (Groupement de Lebamzip, 4.074 membres de la tribu Onamnyé sur 4.775 habitants).

Les groupements eux-mêmes sont cependant, chacun homogène du point de vue tribal. Il n'était naturellement pas question de considérer comme communauté échantillon la tribu, dès lors qu'elle ne constituait pas une unité résidentielle, et du fait d'ailleurs qu'elle était numériquement trop importante.

Le groupement *Mvog* Onamnyé II a paru constituer un bon échantillon de communauté ewondo-eton, tout au moins au stade de l'hypothèse de travail, notre but étant justement de déterminer la nature d'une communauté de ce groupe ethnique, sans qu'à priori ce type de groupement puisse être rapproché du type clanique, villageois ou résidentiel, économique, c'est-à-dire sans que ses limites puissent être déterminées arbitrairement en raison de l'un de ces principes d'unification.

Un groupement administratif comme celui de *Mvog* Onamnyé II est restreint, du type village, ou hameau, assez limité également pour représenter une unité

résidentielle bien définie et susceptible de correspondre à des principes d'unification du type du lignage ou du clan.

Comptant 11 villages, répartis sur 75 kilomètres carrés, et 3.105 habitants, soit une densité de 40 habitants au kilomètre carré, le groupement Mvog Onamnyé II est par ailleurs bien représentatif du semis de peuplement observable dans l'ensemble de la région, caractérisé par la dispersion de hameaux le long des pistes, sans que jamais de grosses agglomérations soient formées autour d'un centre commun (cf. Pl. I, a) : la moyenne des habitants par village administratif s'établit autour de 230 habitants (sur 1.390 villages dans la région du Nyong et Sanaga, on en compte 572 ayant entre 200 et 400 habitants, et seulement 43 ayant plus de 800 habitants).

Toutefois, il s'agit là de villages n'ayant qu'une unité administrative, seule notre enquête devait permettre de constater si celle-ci correspondait ou non à un autre type d'unification, raison pour laquelle il était nécessaire au départ de choisir un échantillon plus vaste que le village administratif, au cas où les dimensions de celui-ci seraient inférieures à celles de la communauté réelle, ou au cas, au moins, où ses limites seraient différentes. C'est pourquoi a été choisie une zone de vie collective telle que le groupement Mvog Onamnyé II.



Ph. I - Les villages sont dispersés le long des pistes, dans la forêt.

LE GROUPEMENT MVOG ONAMNYE II

Les 11 villages administratifs qui le constituent comprennent chacun un ou plusieurs hameaux :

- | | |
|----------------|--|
| 1. Nkolakok | : Nkolakok, Mintimiatou, Nkolmpom, Nkoèlèna. |
| 2. Etok | : Nyada, Ekoumadzap, Mbélébikol. |
| 3. Nkolaband | : Zobelombemé, Nkolmelem, Nkolmissouma. |
| 4. Nkolossang | : Evanambèbé, Nkolepok. |
| 5. Nkolowondja | : Nkolngon. |
| 6. Nkoatlebel | : Eligmenouna. |
| 7. 'Nongmenang | : Nkolbiwomé, Lèyèné. |
| 8. Minwoho | : Nkolotomo, Pobo, Minwoho Nké, Evang-Menouma, Nkolmebang. |
| 9. Ekol | : Nkolbiyem, Nyong-Koé, Ntong-Niara. |
| 10. Nkolougda | : Nkolbiyem, Nyong Ngebé, Evodoula-Ekol, Ekoumassé, Evodoula Koudga. |
| 11. Evodoula | : Tong-Ndouhi, Nlongmelen, Minkoat-anyong. |

Entre ces différents groupes résidentiels sont répartis les membres de quatre *mvog* ou clans appartenant tous à la tribu des Onamnyé :

- Mvog Elumbum ou Ekol, Nkolakok, Evodoula, Nkolougda
- Mvog Owondja ou Nkotabel, Nkolowondja, Nkolossan.
- Mvog Tsamnyé ou 'Nongmenan, Etok, Nkolabang.
- Mvog Ongemnyé ou Minwoho.

D'autres *Mvog*, fixés dans des villages d'autres groupements, appartiennent aussi à la tribu des Onamnyé :

- Mvog Nomo Allege ou Nkolongkok, Nlon Onambele, Nlongbon, Ebougsi, Lebamzip.
- Mvog Onambelé Allege ou Ekekam, Nlongbon, Abamzip.

Eloumboum Owondja, Tsamenyé, Ongemnyé, Nomo Allege et Onambelé étaient les fils de l'ancêtre Onamnyé, qui conduisait la tribu lors du passage de la Sanaga, au moment de la grande migration qui portait les différents groupes fang vers le Sud. Après la traversée du fleuve, les familles conduites par Onamnyé se fixèrent tout d'abord dans l'actuel groupement de Lebamzip, au Nord-Est du groupement Mvog Onamnyé, puis, à partir de cette tête de pont, essaimèrent vers la région occupée par les Bassa, qui amenaient le sel de la côte. C'est alors que les différents clans composant la descendance des fils d'Onamnyé se répartirent dans leur aire de dispersion actuelle, c'est-à-dire la boucle formée par la Sanaga et son affluent la Mbemé qui constitue la frontière des Eton avec le pays bassa.

Afin de déterminer les principes d'unification agissant au niveau de la communauté restreinte du type hameau, et de rechercher comment ces principes coïncident ou non avec les structures du type clanique ou lignager, nous avons analysé la composition d'un ensemble résidentiel constitué par trois hameaux, habités par des représentants de plusieurs clans de la tribu Mvog Onamnyé : les hameaux de Nlongmelen, Mintimiatou et Nkolakok, dans lesquels ont également été effectuées les enquêtes démographiques nutritionnelles et socio-économiques.

Chacun de ces hameaux est occupé par les membres d'une même famille étendue ou même lignage; composé des descendants d'un des fils d'Onamnyé, C'est ainsi

que les chefs de familles des hameaux de Nlongmelen, Mintimiatou et Nkolakok reconnaissent comme ancêtre Elouboum, l'un des fils d'Onamnyé. Les différents lignages majeurs (il est préférable de réserver le terme de clan, susceptible d'implications totémiques que nous ne développons pas ici) descendant d'Onamnyé sont représentés dans le diagramme ci-contre, qui ne représente toutefois le détail que de celui d'Elouboum, dont les descendants habitent les hameaux étudiés du groupement Mvog Onamnyé.

1) Le hameau de Mintimiatou.

Les chefs de famille qui l'habitent appartiennent tous à la lignée des descendants d'un même ancêtre, Nkana, l'une des femmes d'Elouboum. Un segment du clan apparaît ici : la descendance patrilinéaire à partir d'une même femme, en même temps que la forme patrilocale de son implantation.

Ces lignages mineurs constituent des branches distinctes, à l'intérieur d'un même lignage majeur constitué par des descendants d'un même ancêtre mâle tel qu'Elouboum; ces branches correspondent à la descendance de chacune des femmes de cet ancêtre. Le système de descendance est, quelle que soit l'extension du lignage et son origine, toujours patrilinéaire.

Les deux types de lignage apparaissent compacts, c'est-à-dire que les membres des uns et des autres semblent encore, dans la région étudiée, groupés le plus souvent dans les mêmes hameaux de mêmes villages.

A l'intérieur du hameau de Mintimiatou, occupé par le lignage mineur des descendants d'une même mère : Nkana, plusieurs groupes résidentiels apparaissent, moins nettement tranchés que les segments supérieurs, mais repérables cependant, et dont les membres remontent presque tous à des fils d'Elouboum et de sa femme Nkana. Ces groupes résidentiels, patrilocaux, correspondent à des familles étendues; ce sont les *ndébot*.

2) Le hameau de Nkolakok,

qui fait suite à celui de Mintimiatou toujours le long de la piste qui mène à la Sanaga, est habitée lui aussi en presque totalité par des chefs de famille appartenant au lignage mineur des descendants de Nkana.

3) Le hameau de Nlongmelen enfin,

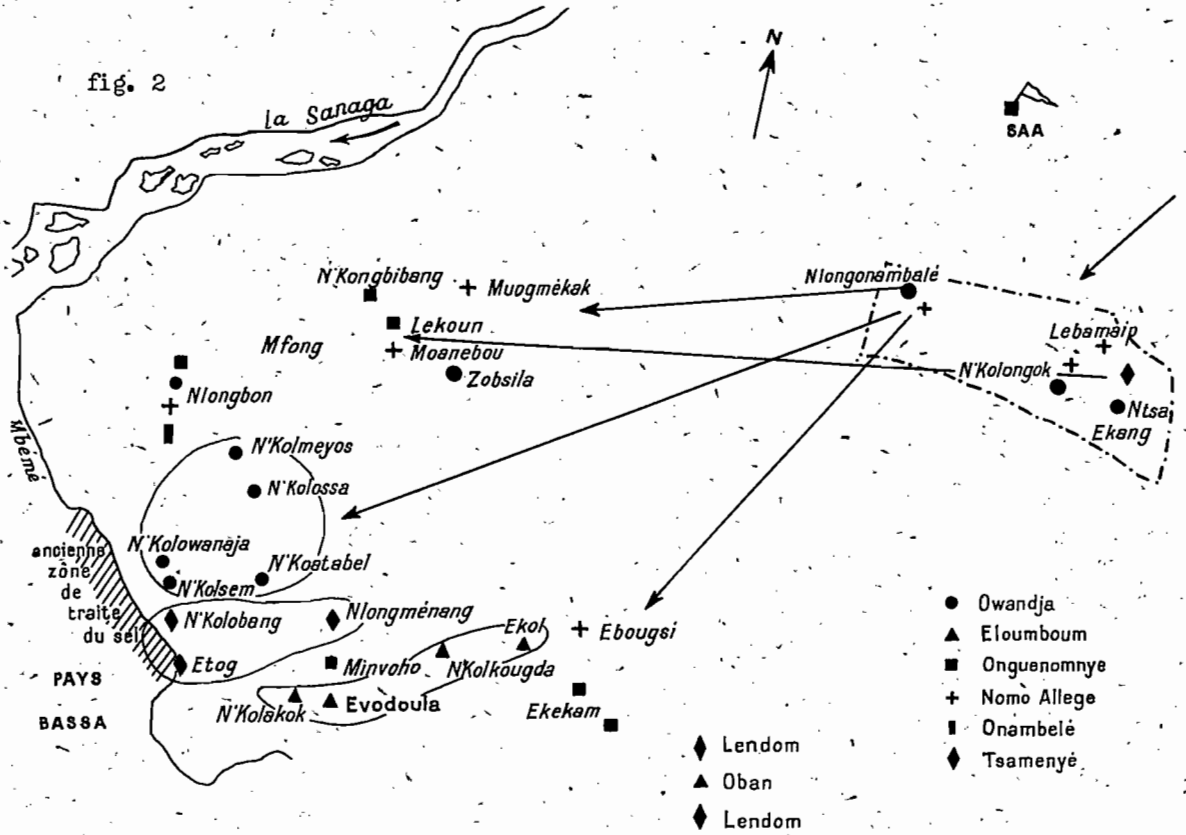
situé lui aussi le long de la même piste, mais vers Obala et de l'autre côté du marché, est occupé en très grande majorité par des membres d'un autre lignage mineur, composé des descendants d'une autre femme d'Elouboum, Angene, qui avait donné naissance à un fils du nom d'Angene.

L'homogénéité de chaque hameau, du point de vue des lignages qui les composent, apparaît ainsi assez forte. Deux faits cependant ont contribué à perturber cette solidarité résidentielle.

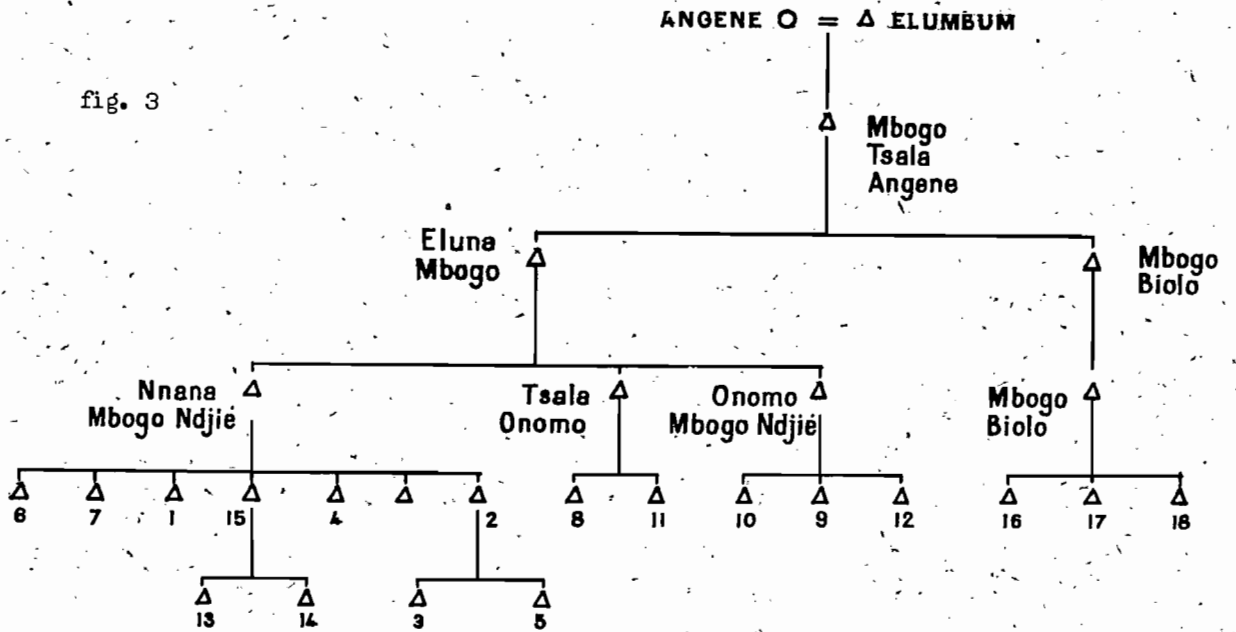
D'une part l'implantation d'un marché entre les hameaux de Mintimiatou et de Nlongmele a séparé trois familles appartenant au lignage Tsangeme du hameau de Nlongmele (Nos 16, 17 et 18 de la figure 6).

D'autre part, et plus anciennement, il avait été procédé à un regroupement des chrétiens, dans ce même hameau de Mintimiatou, et quelques familles n'appartenant pas au lignage des Nkana s'y trouvent encore.

Ces quelques exceptions n'affectent cependant pas d'une façon générale la



VILLAGES DE DISPERSION DES CLANS DE LA TRIBU DES ONAMNYE



LE LIGNAGE TSANGENE DANS LE HAMEAU DE NLONGMELEN

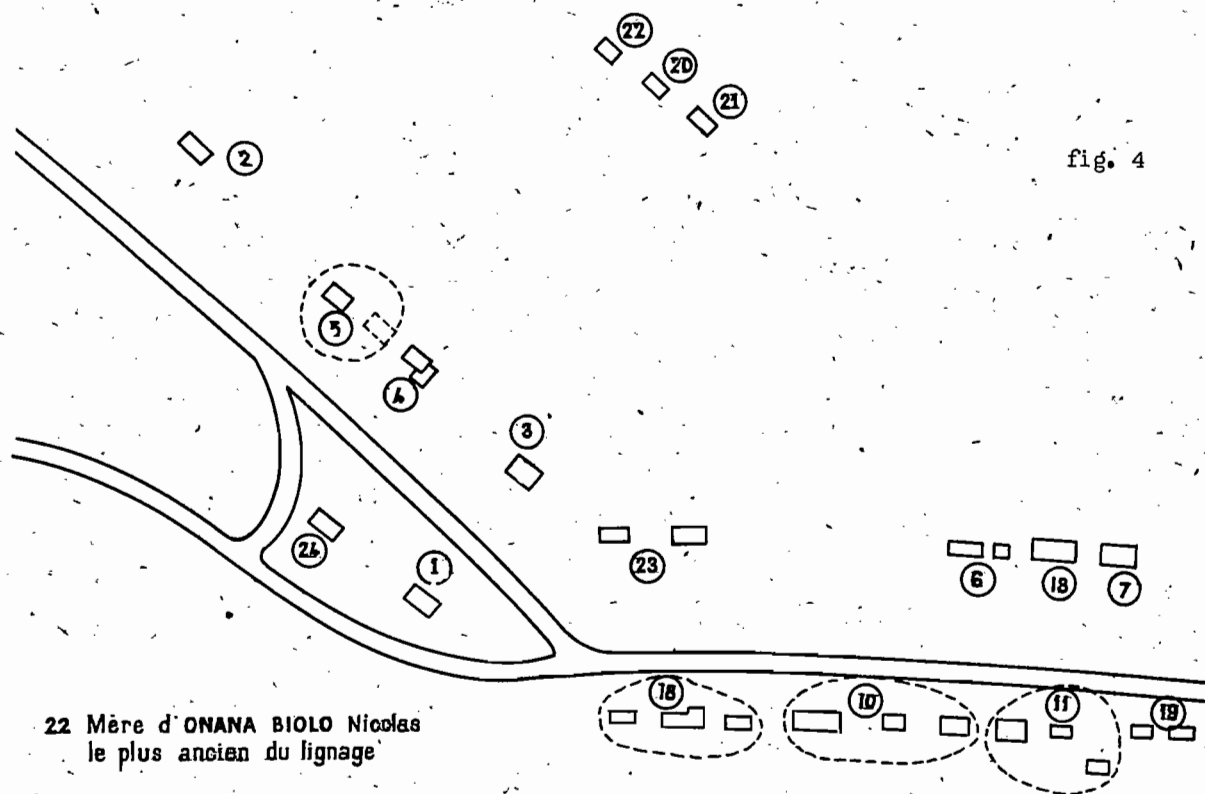


fig. 4

Hameau de MINTIMIATU

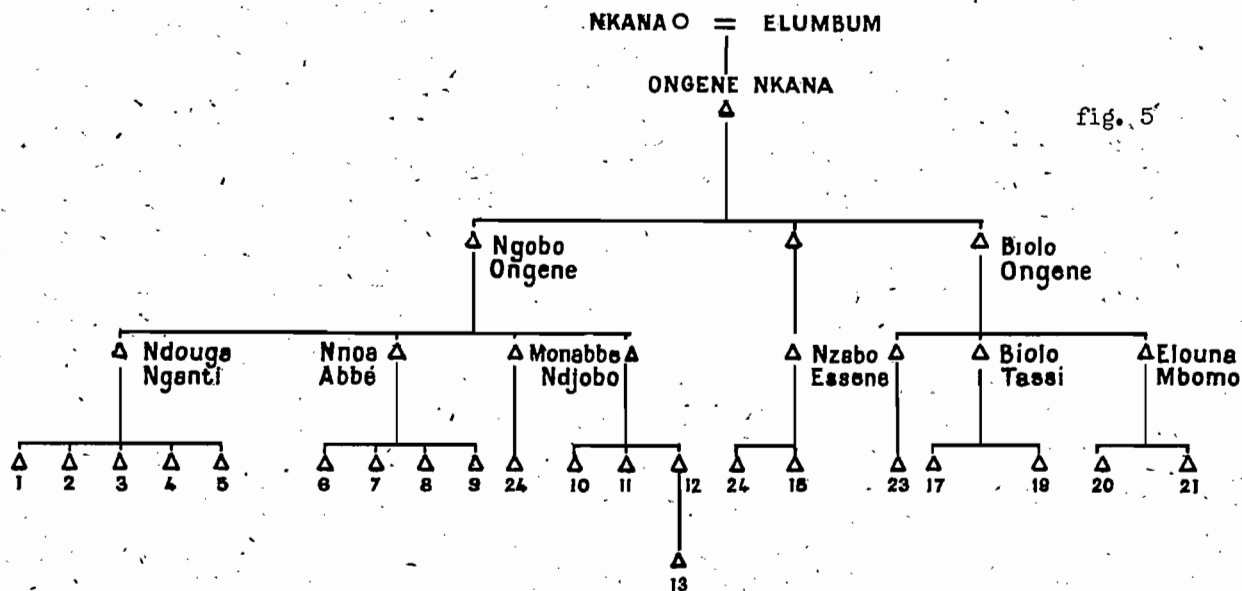


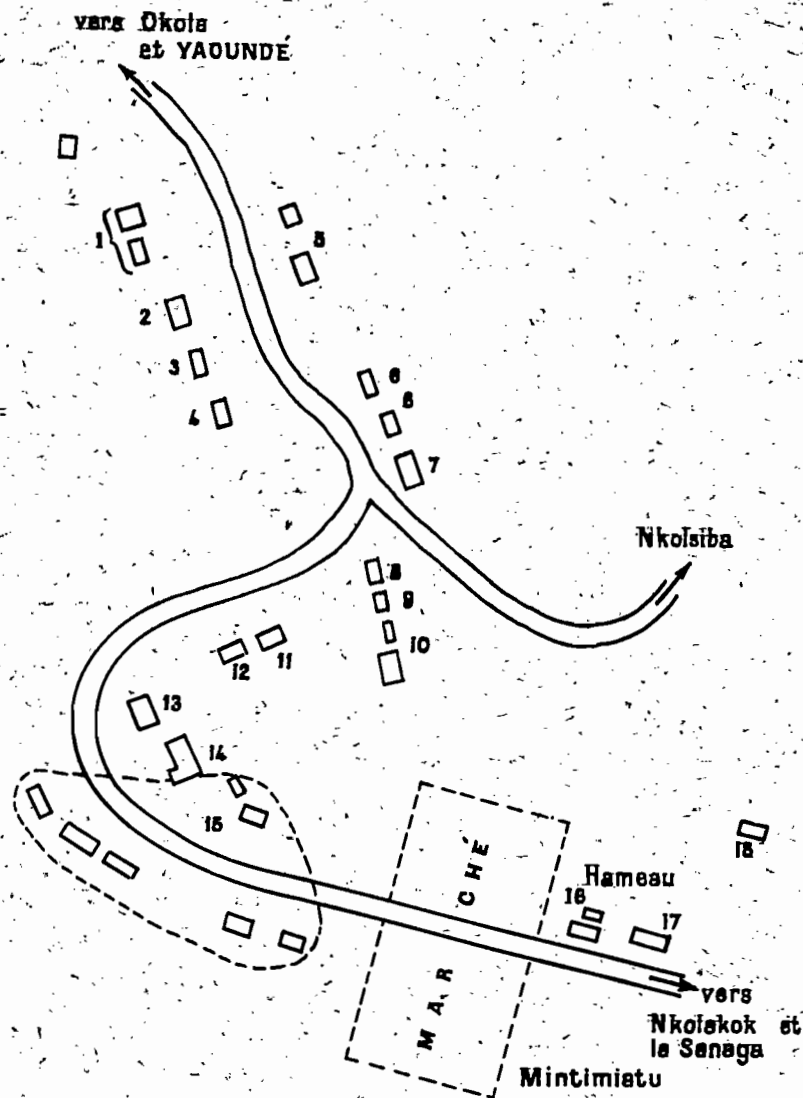
fig. 5

LE LIGNAGE NKANA DANS LE HAMEAU DE MINTIMIATU

(Les numéros renvoient aux chefs de familles du hameau occupant les cases figurées sur le plan de la page précédente)

ou grand-père) qui donne son nom au ndèbot, leurs conjoints et leurs enfants. C'est ainsi que selon les recensements administratifs les villages sont composés d'un certain nombre de ndèbot :

Nkolakok	21	ndèbot	447	habitants
Evodoula	12	ndèbot	344	habitants
Etok	13	ndèbot	533	habitants
Nkolabang	9	ndèbot	263	habitants
Nkolseng I	7	ndèbot	130	habitants
Nkolseng II	3	ndèbot	62	habitants
Nkolwouda	7	ndèbot	143	habitants
Nkodabel	8	ndèbot	109	habitants
Nnong-Menang	11	ndèbot	581	habitants
Minwoho	26	ndèbot	266	habitants
Nkolkougda	20	ndèbot	583	habitants
Ekol	8	ndèbot	246	habitants



HAMEAU DE NLONGMELEN
Membres du lignage TSANGÉMÉ

Ces *ndébot* administratifs sont en fait des familles étendues, réunissant tous les individus vivant autour d'un chef de famille; il ne s'agit plus du *ndébot* au sens vrai du terme, c'est-à-dire du segment de lignage mineur. Les véritables *ndébot* que distinguent les Eton d'Evodoula sont ceux qui constituent la descendance d'Eloumboum; celle-ci est répartie en 11 *ndébot* défini chacun par la lignée remontant à un fils de chaque femme d'Eloumboum, Nkana, Medougna, Angene, Essage, Bidjong, Bileng et Eyang; chacune de celles-ci a donné naissance à un ou plusieurs fils ancêtre d'un *ndébot*.

Ces *ndébot* du type traditionnel apparaissent ainsi comme des catégories un peu différentes de celles que désignent les Fang du Gabon sous le même nom; le *ndébot* des Eton de la Sanaga s'apparentait plutôt à ce que les Fang appellent le *nzam-bot*, c'est-à-dire le lignage mineur, le *ndébot* étant "le groupe patrilocal vivant".

Quoi qu'il en soit, le groupe correspondant au *ndébot*, uni par des liens patrilinéaires, résidentiels et économiques, a une réalité au niveau des hameaux d'Evodoula, et c'est ce qui importe du point de vue qui nous occupe ici : il existe, dans les villages Eton du Sud de la Sanaga, des communautés, hameaux, unis par des liens familiaux qui ne se sont pas encore affaiblis au point d'entraîner la dissociation résidentielle du groupe patrilinéaire (*ndébot*).

La solidarité du *ndébot* apparaît non seulement sur le plan résidentiel, mais aussi dans les domaines économiques et sociaux; en particulier, le chef du *ndébot* (le *ntol*, aîné) conserve encore dans de nombreux cas une autorité reconnue en matière de mariage; il accepte ou refuse encore souvent de donner une femme de son *ndébot*; il a voix prépondérante dans la discussion du montant de la dot. Le chef du *ndébot* a ainsi chez les Eton du pays Yaoundé le même rôle que chez les Fang du Gabon.

A l'intérieur du *ndébot* et du hameau, la cellule familiale la plus réduite est constituée par l'ensemble des individus vivant autour du même feu; c'est-à-dire généralement un homme, sa ou ses femmes, leurs enfants non mariés, des frères ou soeurs non mariés, souvent la veuve du père.

C'est ainsi que dans le hameau de Mintimiatou un groupe de trois cases abrite (Photographie Pl. II b) :

- case a : le chef de famille, Njana Owono, 28 ans, sa femme, sa mère (veuve), et le frère de celle-ci.
- case b : le chef de famille, Ekene Ngouga, sa femme, son enfant, sa mère, la soeur de sa mère et ses deux enfants.
- case c : une femme de son père décédé.

Un nombre important de femmes peuvent être réunies autour d'un chef de famille, même jeune, du fait de l'héritage par celui-ci des femmes de son père. C'est ainsi que dans le hameau Nlongmelen, tout un groupe de cases sont occupées par les veuves du père du jeune chef de famille. Cette unité résidentielle et familiale est composée de la façon suivante:

- case a : Zoaland Paul, 28 ans, sa femme, et deux enfants de 1 et 5 ans.
- case b : son frère, 25 ans, marié (monogame).
- case c : 1ère femme (veuve) du père de Zoaland, et 4 enfants.



Ph.II - Les habitations d'un groupe familial restreint.

- case d. : 2ème veuve du père, et 3 enfants.
- case e : 3ème veuve, sans enfant.
- case f : 4ème veuve, avec 4 enfants.
- case g : 5ème veuve, avec 2 enfants.
- case h : 6ème veuve, sans enfant.

Soit au total 23 personnes groupées autour de ce jeune chef de famille. Il est d'ailleurs rare de trouver un aussi grand nombre de veuves du père.

Un autre groupe familial, également de Mintimiatou comprend, résidant dans deux cases :

- le chef de famille, 35 ans, sa femme, et trois enfants de 3, 6 et 7 ans.
- deux femmes de son frère décédé, de 60 et 45 ans.
- son frère, marié, avec 2 enfants de 1 et 2 ans.
- le fils d'un ami, âgé de 10 ans, venu fréquenter l'école d'Evodoula.
- un ami du chef de famille, catéchiste, présent depuis six mois.

Soit un total de 13 personnes, groupées dans deux cases.

La composition de ces groupes familiaux restreints, et en général de tous ceux qui composent la population des hameaux étudiés, montrent que même ces unités résidentielles du type foyer sont assez larges, des liens d'alliance en particulier, unissant souvent certains de leurs membres au chef de famille

(c'est le cas des frères ou soeurs d'autres femmes du père, en particulier); l'héritage des femmes du père par ses fils tend à grouper, autour de l'un de ceux-ci, un certain nombre d'individus; la polygamie diminuant, cependant, les unités familiales résidentielles tendent à se restreindre et évoluent vers la famille du type conjugal, à laquelle s'ajoutent dans un grand nombre de foyers, les frères et soeurs non mariés, et les neveux et nièces lorsqu'ils sont orphelins.

Dans les hameaux sur lesquels l'enquête a porté, 139 individus étaient répartis en 62 cases, ce qui représente environ deux habitants par case. En effet, même dans une famille restreinte de quatre ou cinq membres (le mari, sa femme, deux enfants, et le frère célibataire du mari, par exemple), l'unité d'habitation comprend dans presque tous les cas d'une part la case où couche l'homme, d'autre part la cuisine, qui est la case de la femme, les enfants couchant soit dans la case du père (lorsqu'ils sont assez grands) soit dans celle de la mère. Dans les foyers polygames, chaque femme occupe une case avec ses enfants. Si un frère du chef de famille habite près de lui, il partage quelquefois sa case avec lui, ou bien possède la sienne, distincte, à côté.

Ce groupe restreint constitue une unité familiale, résidentielle, et économique; c'est le foyer, concrétisé par la cuisine; c'est-à-dire le groupe des individus qui mangent ensemble, les femmes cultivant les terres qui leur sont affectées par le chef de famille (leur mari, ou le fils de leur mari-défunt). Cette unité économique prend tout son sens du fait de la survivance pour une part importante, de l'économie de subsistance, sous deux formes :

- la cueillette, effectuée par les femmes et les enfants; ramassage de termites et chenilles qui jouent un rôle important dans l'alimentation(1); cueillette de fruits (mangues, citrons, noisettes, goyaves, karité, papayes, avocats);

A la cueillette s'ajoutent la chasse et la pêche dans les rivières en saison sèche.

- les cultures vivrières traditionnelles, effectuées par les femmes, sur brûlis, dans des portions de forêt débroussées par les hommes, chaque foyer ayant ses zones de culture, et ses réserves de chasse. La surface des terres cultivées par chaque femme est de 25 à 30 ares.

Seule une partie très faible de cette production familiale est commercialisée (5 à 10 %), ce qui montre bien la part de l'économie de subsistance au niveau de l'unité économique de base : le foyer. L'auto-consommation absorbe la presque totalité des récoltes, les femmes commercialisant à leur profit, lors du marché bimensuel, quelques poignées d'arachides, quelques bananes, un poisson, un tas de macabo.

Les groupes familiaux plus étendus, segments de lignage, *ndébot*, ont également une fonction économique, qui apparaît non plus dans la production et l'auto-consommation des produits vivriers, mais dans la culture du cacao et l'exploitation du palmier.

Les palmiers fournissent non seulement l'huile pour la consommation familiale, mais aussi les matériaux de base pour la construction des cases, laquelle, est une tâche effectuée en commun par les hommes du *ndébot*. La répartition des

(1) Les saisons sont distinguées suivant le genre d'insectes comestibles qu'elles apportent.

palmiers exploités dans la tribu est encore placée sous l'autorité des chefs coutumiers; chefs de *mvog* et de *ndèbot*.

Quant à la production de cacao, c'est une culture individuelle, dans la mesure où elle n'est pas soumise à l'autorité traditionnelle. Cependant, l'unité familiale au sein de laquelle on peut étudier ses formes et son rôle économique est étendue, car le revenu de la vente du cacao constitue l'ensemble des ressources monétaires dont, souvent, dispose un groupe important, tel que l'unité familiale et résidentielle que constitue un petit groupe de cases et qui comprend par exemple, dans le cas d'un chef de famille du hameau de Mintimiatou :

- le chef de famille : Onomo François, 35 ans.
- sa femme, 30 ans.
- deux femmes de son frère décédé, 60 ans et 45 ans.
- un frère du même père, 30 ans.
- la femme de celui-ci, 28 ans, et deux enfants de 1 et 2 ans.
- un ami, catéchiste, présent depuis 6 mois.

C'est avec le seul revenu de la plantation de cacao de ce villageois que doivent être acquis tous les biens de consommation, et effectuées toutes les dépenses importantes. Sur une plantation de cacao vit donc un groupe familial assez étendu.

Si la propriété des pieds de cacao est individualisée, d'ailleurs, l'exploitation en est souvent faite en commun, surtout sous la forme d'équipes de travail qui réunissent des voisins souvent parents, membres du même *ndèbot*.

C'est ainsi que deux équipes réunissent les hommes du hameau de Ngongmelen :

L'équipe 1 comprend 9 membres, tous appartenant au lignage Tsangene du *mvog Eloumboum*, et tous voisins (n° 2, 2, 5, 8, 10, 11, 13, 14 de la figure 6 et de la figure 3 montrant la composition du lignage Tsangene).

L'équipe 2 comprend les membres n° 1, 4, 6, 7, 9, 12 du même lignage et du même hameau.

Ces équipes travaillent surtout au débroussaillage et au traitement phytosanitaire des plantations de cacao, sous la conduite de moniteurs du secteur de modernisation des cacaoyères institué par l'Administration. Leur organisation et leur composition ont été laissées à l'initiative des intéressés, qui ont eux-mêmes choisi les responsables.

Leur choix montre, dans la plupart des équipes, que le leader désigné n'est généralement pas un chef traditionnel, c'est-à-dire soit le *ntol* du *ndèbot*, soit le "porte-parole" (le *ntebe nchiang*, c'est-à-dire oint par les herbes des ancêtres) du lignage.

C'est ainsi que l'équipe du hameau de Nkolakok comprend des habitants du hameau de Mintimiatou la plupart appartenant au lignage Eloumboum, mais placée sous la responsabilité d'Onana Barnabé, responsable de l'équipe. Or celle-ci comprend Onana Nicola, le *ntol* du *ndèbot*, "notre grand-père à tous" disent les membres de l'équipe, et *ntebe nchiang*.

Ces équipes constituent donc une forme de groupement temporaire dans laquelle cependant jouent encore certains liens familiaux, du fait que leurs membres sont voisins et groupés dans le même hameau occupé par le même lignage mineur.

Il en est de même dans d'autres types de groupements nouveaux, tels que la "ligue de foot-ball" d'Evodoula qui était en formation au moment de l'enquête; sur 9 membres, habitants du quartier de Nkolakok, 7 appartiennent au lignage Nkana, 5 d'entre eux faisant également partie de l'équipe de travail d'Onana Barnabé.

Dans deux secteurs différents de la vie publique, le travail en commun dans les cacaoyères et les loisirs, se retrouvent ainsi en majorité, les membres du même lignage, par ailleurs voisins et habitants du même hameau.

Cependant, ces groupements "modernistes" tels que les équipes d'entretien des cacaoyères ou ligue sportive intègrent des éléments qui ne font pas partie du lignage mineur. C'est ainsi que dans l'équipe de travail d'Onana Barnabé, on trouve trois hommes du lignage Tsangeme; il est vrai qu'il s'agit de ceux qui habitent le hameau de Mintimiatou; ils ont donc un lien résidentiel avec les membres de l'équipe de travail dont ils font partie. Un lien résidentiel existe également entre tous les membres de la ligue de foot-ball.

11 équipes de travail existent, réunissant 107 hommes des hameaux de Nlongmelen, Nkolakok et Mintimiatou; chacune, comme celles dont il vient d'être question, comprend en grande majorité des membres d'un même *ndébot*, d'un même lignage mineur, qui sont en même temps des habitants d'un même hameau.

A l'échelon du hameau, et, parallèlement, du *ndébot*, apparaissent ainsi des relations de symbiose, qui se manifestent dans la vie commune quotidienne et qui sont fondées sur les liens de consanguinité en même temps que sur ceux qui créent la résidence commune, des formes nouvelles apparaissant dans ces cadres anciens.

En même temps, certains modèles coutumiers subsistent, qui, bien que quelquefois modifiés, contribuent à maintenir l'existence de ces cadres. C'est le cas de ceux qui concernent le mariage.

Dans la société Fang traditionnelle, le chef du *ndébot* était le "donneur de femmes"; les échanges de femmes entre *mvog* étaient une pratique courante en cas de conflits. Lorsque par exemple le *mvog Onamnyé* était en guerre avec le *mvog Nnama* (autre lignage majeur du groupe Eton), les anciens se réunissaient pour décider une alliance et la concrétiser par un mariage, qui donnait naissance à un *mokale* : l'enfant d'une fille qui s'était mariée dans un autre clan. C'est le chef d'un *ndébot* (le *ntol*, l'aîné) qui choisissait parmi les membres de son lignage mineur le père qui donnerait une fille pour que soit conclue une telle union.

Cette autorité de l'aîné, ciment de l'unité du lignage mineur devant le danger couru par le groupe pendant la période d'insécurité des migrations, a sans cesse décliné; actuellement encore, cependant, on assiste, dans le cadre d'une communauté comme celle des *Onamnyé* d'Evodoula, à des conseils de famille, présidés par le *ntol*, et au sein desquels se discute le montant de la dot exigée pour une femme du lignage.

La différence entre ces mariages actuels et ceux qui étaient autrefois conclus entre clans est qu'il s'agit maintenant pour les hommes du *ndébot*.

d'obtenir une somme assez élevée pour permettre à l'un d'eux de trouver à son tour une femme. Et c'est pourquoi tous les frères de la femme demandée participent à la discussion. Autrefois, il s'agissait, par le don d'une femme, de sauvegarder la sécurité du groupe devant un autre groupe hostile. Il s'agit maintenant de sauvegarder la sécurité financière du *ndébot* au sein de l'économie de marché, qui risque de compromettre les chances des jeunes hommes de fonder un foyer.

C'est ainsi qu'il est possible d'assister à Evodoula à des "palabres" de mariage, au cours desquels est discutée la valeur d'une fille à marier. Tous les hommes du lignage mineur y participent, comme le montrent les deux photos ci-après. Un nombre du lignage *Nnok* voulait épouser une soeur d'un habitant du hameau de Mintimiatou. La dot demandée fut de 80.000 francs et 18 cabris, demande qui fut acceptée, après discussion. Le prétendant donna 47.000 francs immédiatement.

A ces discussions prennent part certains membres du *ndébot* ayant un rôle particulier : l'aîné du lignage, le "porte-parole" (*ntebe nchiang*) et deux "juges".

C'est là la procédure actuelle qui marque la conclusion normale d'un mariage régulier. Autrefois, d'autres formes d'union étaient courantes : en particulier celle qui sanctionnait le rachat d'une dette. C'est ainsi qu'une femme du lignage Eloumboum fut restituée à la place d'un cabri emprunté; ou bien encore une femme était parfois comprise dans les cadeaux offerts à l'occasion d'un *bilaba* (Cf. ci-après).

En d'autres circonstances encore se manifeste la survivance et la solidité des biens unissant les membres non plus seulement du *ndébot*, mais encore ceux, plus larges, du lignage majeur, comprenant les quatre lignages Eloumboum, Tsamenyé, Ongenemnyé, et Owandja composant le *mvog* des Onamnyé. C'est le cas de la cérémonie de deuil dite *Essani*, qui commence tout de suite après la mort d'un membre de la tribu, au cours de laquelle une chèvre (*Kebetau*) offerte par le père du mort, est mangée en commun par les représentants des quatre lignages; autrefois, les maris des soeurs du mort apportaient des lances; aujourd'hui ils donnent cent francs. C'est l'oncle paternel du mort qui joue le rôle prépondérant dans la cérémonie; c'est lui en particulier qui réunit en brousse les représentants des différents lignages pour procéder à une enquête sur les causes de la mort. Actuellement, cette phase de la cérémonie est très rapide. Le jour où il fut possible d'assister à un deuil lors de l'enquête à Evodoula, les participants s'éloignèrent simplement de quelques centaines de mètres de la case du défunt, le long de la piste, et posèrent en quelques minutes les questions rituelles (Cf. Pl. IV, a). Ils revinrent ensuite à la case, en firent le tour en procession, portant un bâton (autrefois une lance), et se réunirent chez le père du défunt. Les femmes des frères du mort et d'hommes appartenant à son lignage ou aux autres lignages mineurs assistaient à la mise en bière, mais repartaient au village l'après-midi (Cf. Pl. III, b).

Un certain nombre de principes d'unification sont donc repérables au niveau du hameau d'une part (groupement résidentiel), des lignages majeur et mineur d'autre part (groupements de parenté); ces groupements ont par ailleurs une fonction économique, soit dans le cadre des survivances de l'économie de



Ph.III- Palabre de mariage. Les éléments jeunes dominant.

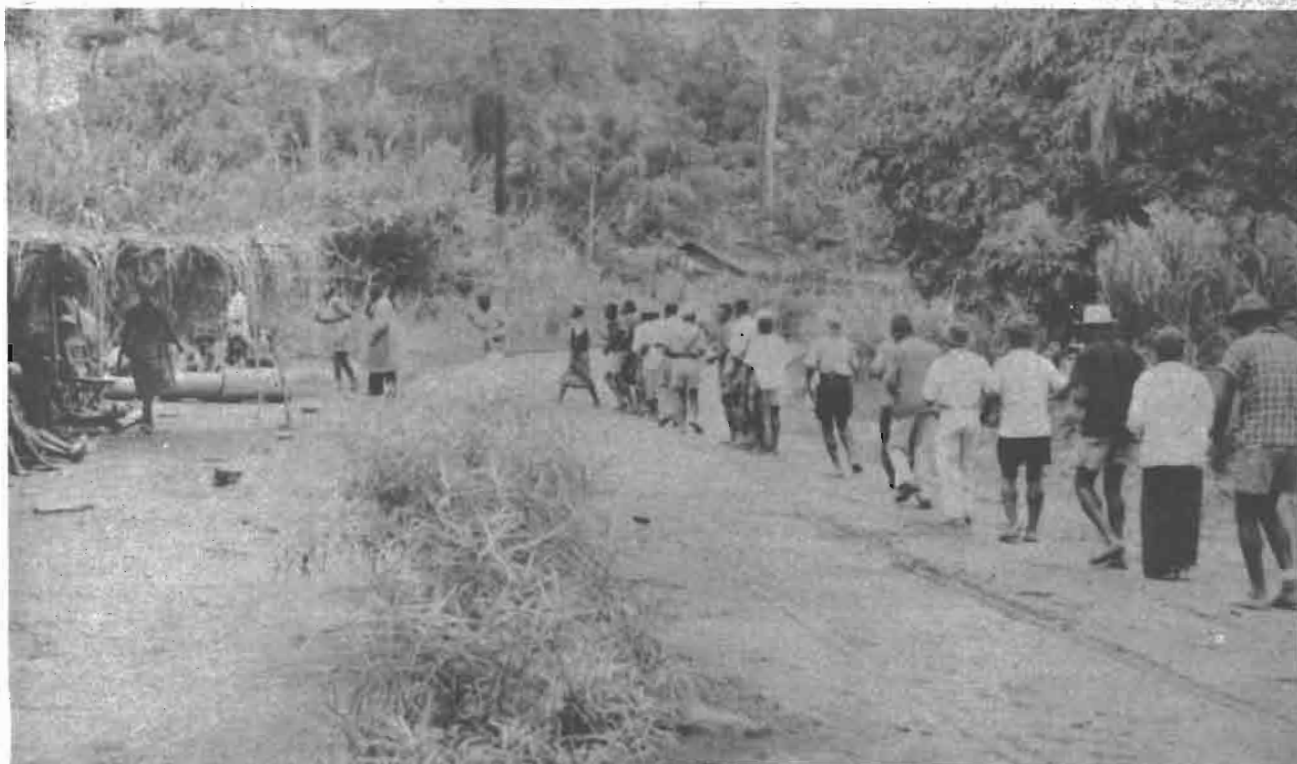
subsistance (foyer restreint) soit dans celui de l'économie nouvelle de marché (culture du cacao se faisant en partie en commun au sein des équipes de travail). Enfin les groupements du type lignage mineur (*ndèbot*) ont une fonction économique-familiale, qui se manifeste dans les formes actuelles du mariage, celui-ci étant le plus souvent soumis à l'autorité des hommes du lignage.

Un certain nombre de modèles, soit coutumiers soit nouveaux, sont ainsi respectés, qui assurent l'homogénéité du groupe installé dans une zone de vie collective telle que celle qui est représentée par le groupement Mvog Onamnyé II; ils en font une unité fonctionnelle, les différents organismes qui la structurent étant associés et réagissant mutuellement.

Toutefois, cette zone de vie communautaire est ouverte sur un environnement dont l'influence s'exerce sur ses membres; et des phénomènes de changement d'échelle s'observent au niveau des divers types de groupements ci-dessus décrits, mettant en relation entre eux les habitants de plusieurs hameaux, ou d'autres tribus.

Les liens entre membres de la même tribu jouent encore, en partie sous la forme d'une exogamie souvent encore respectée. Les relations qui existaient entre les Onamnyé fixés dans le groupement de Lebamzip après leur passage de la Sanaga et les Onamnyé partis en avant-garde pour faire le troc du sel avec les Bassa se poursuivent encore sous forme de visites échangées; à l'occasion de cérémonies comme l'*essani* (deuil), les représentants des quatre lignages du clan se réunissent. Dans les foyers des hameaux enquêtés, on trouve des membres de la tribu résidant à Lebamzip.

Par ailleurs, des relations commerciales sont établies avec les marchés des groupements voisins, avec la capitale, distante de 65 km, et avec d'autres régions du pays, en particulier avec Douala. Les ventes de produits vivriers ne représentent qu'une faible part de des transactions; par contre les achats de produits d'importation augmentent, en fonction des ventes de cacao; et ces échanges se font non seulement sur les marchés voisins, mais



Ph. IV - Les hommes du lignage majeur Eloumboum font en procession le tour de la case du mort (située à l'extrême gauche).



Ph. V - La tombe est creusée à côté de la case du défunt. Les femmes du lignage sont réunies devant celle-ci



Ph. VI - Les représentants des quatre lignages s'éloignent de la case du mort.



Ph. VII - Ils discutent pour déterminer les causes du décès. Le *ntebe nchiang* parlé au nom du lignage du défunt

encore à Yaoundé. Le développement des transports, la fréquence des déplacements montrent à quel point l'économie locale s'est ouverte.

Ces déplacements n'ont d'ailleurs pas toujours qu'un motif économique, comme le montre la liste des déplacements effectués par les membres des familles enquêtées en Juin-Juillet 1955.

<u>NOM</u>	<u>DESTINATION</u>	<u>MOTIF</u>	<u>MOYEN DE TRANSPORT</u>	<u>PRIX</u>
M.A.	Okola	Fête du 14 juillet	Bicyclette	-
T.J.	Yaoundé	Achat de disques	Camion	480
M.L.	Nlongbon	Visite à son père	à pieds	-
T.S.	Okola	Fête du 14 Juillet	Camion	gratuit
L.J.	Okola	Tribunal de la Subdivision	Camion	250
A.P.	Okola	Tribunal de la Subdivision	Bicyclette	-
N.C.	Okola	Réunion Société de Provoyance	à pieds	-
N.C.	Okola	Tribunal	Camion	300
N.B.	Okola	Fête du 14 Juillet	Camion	gratuit
N.B.	Yaoundé	Visite à sa fille	Car	280
N.B.	Okola	Tribunal	Camion	200
O.L.	Okola	Accompagne Chef de Village	Camion	125
O.L.	Yaoundé	Tribunal	Car	540
M.T.	Yaoundé	Tribunal	Camion	300
E.S.	Okola	Tribunal	Camion	200
E.D.	Yaoundé	Mariage du frère	Car	280
M.A.	Obala	Discussion sur un mariage	à pieds	-
M.D.	Obala	Discussion sur un mariage	à pieds	-
B.M.	Yaoundé	Accompagne le Chef	Camion	300
B.M.	Yaoundé	Location d'un camion (accompagné de témoins)	Car	840
O.F.	Okola	Tribunal	Camion	100
Z.M.	Efok	Visite à l'ami de sa belle-soeur	à pieds	-
T.J.	Efok	Visite à l'ami de sa belle-soeur	à pieds	-
N.O.	Okola	Visite à sa soeur aînée	-	75
M.T.	Okola	Visite à sa soeur aînée	-	75
Z.O.M.	?	Visite à sa fiancée malade	à pieds	-
M.A.	Okola	Juger des palabres entre familles	bicyclette	-
M.T.	Okola	Retirer acte de mariage	à pieds	-
O.E.J.	Okola	Service pour les chrétiens	auto	gratuit
O.J.	Yaoundé (2 fois) - Evodoula	Comité financier des Eglises presbytériennes	-	500
N.S.	Ngobo (20 km)	- Dispensaire pour les enfants	à pieds	-
N.J.	Ngobo (20 km)	- Dispensaire pour les enfants	à pieds	-
A.P.	Yaoundé	Visite à un camarade	-	325
A.P.	Yaoundé	Comité des Eglises presbytériennes	-	430
A.M.	Yaoundé	Chercher son frère opéré (Aller et retour)	-	300
M.T.	Yaoundé	Affaire achat auto	-	250
A.Z.F.	Yaoundé	Achats divers	-	-
M.H.	Yaoundé	Achats divers	-	-
M.E.	Saa	Visite à un frère moniteur	-	310

Ces déplacements montrent l'élargissement de la vie collective, et des modes de participation à l'environnement des membres de la communauté d'Evodoula. De plus en plus, il y a complémentarité entre les communautés rurales de ce type et

les centres urbains ou en voie d'urbanisation. Par ailleurs, parallèlement, on observe le développement de la mobilité écologique, de la mobilité sociale et de la stratification économique et professionnelle.

La complémentarité de la ville et de la communauté rurale se manifeste d'une part par le nombre des séjours plus ou moins longs effectués dans un centre urbain par les habitants du village, d'autre part par les échanges de biens entre eux et leur famille restée dans le milieu coutumier. Il y a participation croissante du groupe local, du type hameau ou village, et segment familial, à la société plurale.

Le degré de participation est, dans une certaine mesure, évalué en fonction de la différenciation professionnelle. Celle-ci, dans la tribu Onamnyé, est la suivante : sur 10.660 habitants, on compte, pour 2.835 hommes valides adultes : 2.677 planteurs, 58 commerçants et employés de commerce (clarks et market-boys), 65 percevant une solde administrative (dont 40 en tant que chefs de groupement, assesseurs de tribunaux coutumiers, secrétaires de chefferies), 11 agents des services techniques et sociaux (moniteurs d'enseignement, agents d'agriculture, infirmiers), 23 artisans (tailleurs, maçons, menuisiers).

A ces chiffres, il convient d'ajouter environ 1.800 absents, dont la moitié d'hommes. Cette émigration peut sembler importante; en réalité, il ne s'agit pas, dans la majorité des cas, d'un départ massif des hommes dans les villes. Le mouvement des jeunes hommes de 20 à 30 ans de la brousse vers la ville ou les chantiers est certes important; dans le seul groupement d'Evodoula, sur 2.942 individus recensés, on compte 704 absents, dont 50% sont des hommes de cette classe d'âge, partis sur les chantiers d'Edéa (construction d'une centrale électrique, travaux publics importants), dans la grande plantation d'hévéas de Dizangué, et surtout à Douala. Beaucoup cependant reviennent, et, sur 100 hommes interrogés à Evodoula, plus de 25 avaient travaillé pendant un certain temps comme salariés provisoirement "détribalisés" avant de revenir s'installer comme planteurs dans leur tribu.

Parmi les 1.800 individus absents, on note également un fort pourcentage (15%) d'enfants partis dans un établissement scolaire, quelquefois proche. Il n'est pas rare de voir un enfant quitter ses parents pour aller suivre simplement le cours moyen ou préparer le Certificat d'Etudes Primaires dans une école distante de 40 ou 50 km. Dans ce cas, il habite chez des membres de son clan ou de sa tribu, ou des amis de son père.

Ces types de liaison entre ville et brousse sont intéressants, car ils permettent de repérer certains modes d'intégration dans le contexte global, et une certaine dynamique de la stratification sociale; dans le cas des travailleurs urbanisés provisoirement, par exemple, il s'agit d'une forme d'aliénation temporaire analogue à celle décrite par P. Mus sous le nom de marxisme asiatique : sous l'emprise de la communauté tribale encore solide, le prolétaire revient dans son village et "frappé d'annulation un temps complet de son existence". Il y a dans le cas de ces travailleurs fidélité aux modèles socio-économiques essentiels à la vie du groupe : formes de mariage, par exemple, système de la dot. Même absent, il entretient certains liens avec la tribu : il envoie des cadeaux, fait des délégations de solde, accueille les jeunes de son village venus comme lui en ville pour un temps.

D'autres types d'intégration au nouveau système par mutation de formes anciennes ont été repérés au niveau du groupement d'Evodoula, leur dispersion étant par

ailleurs confirmée par les sondages; en particulier les mouvements associatifs, par exemple du type "mutuelle de prêt". C'est le cas du *djana*. Il s'agit d'une association restreinte d'individus mettant en commun leurs ressources, afin de disposer tour à tour de la totalité des versements. Ces sociétés de prêt mutuel, que l'on trouve aussi bien en A.O.F. qu'en A.E.F. (par exemple chez les Balali-Bassoundi et chez les Mbochi du Moyen-Congo), et qui semblent remonter aux débuts de l'économie de traite, permettent de grosses dépenses qui seraient impossibles pour un individu seul : construction de maison, et surtout constitution d'un petit fonds de commerce de market-boy par exemple.

Une autre forme d'association est représentée par les équipes de travail, qui entretiennent les plantations de cacaoyers, et qui sont constituées sur la base des liens familiaux, réunissant des membres du même *ndébot* ou du même clan, qui sont d'ailleurs voisins, habitants du même hameau.

Tous ces faits peuvent éclairer également le problème de la stratification sociale, qui apparaît lié à certaines facultés d'adaptation à la dépendance du groupe tribal vis-à-vis de la société globale et du système d'économie mercantile. Les membres de la tribu des Onamnyé recherchent des formes d'adaptation à une certaine aliénation, caractérisée par l'emprise de l'administration sur la production du cacao, entièrement contrôlée aux divers stades de la culture, de la récolte, du conditionnement et de la vente. Cette emprise apparaît par exemple dans le caractère obligatoire de l'appartenance du planteur à la Société Africaine de Prévoyance (S.A.P.), organe para-administratif pour lequel une cotisation est perçue en même temps que l'impôt. Cette dépendance du planteur est également ressentie en fonction des variations du prix d'achat du cacao en fonction des fluctuations du marché mondial.

Dans ce contexte, les hommes les plus riches, *nkouma kouma*, qui disposent d'un certain capital en femmes et marchandises, conservent une certaine marge d'indépendance. Il est certes possible de distinguer une certaine différenciation suivant le revenu. A Evoudoula, les trois catégories fiscales de planteurs correspondent à des revenus différents, on compte :

- 33 chefs de famille ayant en moyenne 159 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen, en 1953, de 7.500 frs.
- 11 chefs de famille ayant en moyenne 503 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen de 25.000 frs.
- 17 chefs de famille ayant en moyenne 1.095 pieds de cacao, c'est-à-dire un revenu moyen de 50.000 frs.

Cette stratification est corrélative de la situation matrimoniale, les hommes les plus riches étant ceux qui ont le plus de femmes, et le plus grand prestige. Celui-ci était un facteur déterminant, autrefois, du statut individuel, et s'évaluait par exemple à l'occasion du *bilaba*, forme de potlach par lequel se manifestait une certaine solidarité économique entre individus possédant beaucoup de richesses, c'est-à-dire de *bioum* (marchandises) utilisables pour le paiement des dots.

On peut observer actuellement certaines formes de solidarité entre membres de strates économiques différentes, et par exemple un fait caractéristique à cet égard est le nombre très important de prêts en nature ou en espèces à l'intérieur du groupe familial, surtout du *ndébot*. Il apparaît ainsi une forme d'entraide.

entre membres du groupe familial et résidentiel qui peut être considéré comme une forme de défense contre l'emprise de la société globale.

Si le statut d'homme riche tend à se dissocier de celui de chef, le prestige de la richesse étant lié à une certaine forme de participation au système économique monétaire, il n'y a pas pour autant, semble-t-il, formation d'une véritable classe de bourgeois ruraux.

Un autre mode de participation à la société globale dans un groupement rural a été repéré au niveau de la tribu des Onamnyé; il est défini par le statut des employés de l'administration et des services techniques (agriculture, santé, élevage, enseignement). Souvent étrangers à la région où ils sont affectés (selon le système administratif de ségrégation) ils tendent à constituer un groupe ayant un comportement de caste; ils sont souvent tenus à l'écart, ont des difficultés à se ravitailler. Dans une région de cultures riches, leurs revenus sont nettement inférieurs à ceux d'un grand nombre de planteurs, et ils ne participent pas aux mouvements associatifs tribaux.



III. CONCLUSION

Le procès d'adaptation d'un groupe limité comme la tribu des Onamnyé du groupement d'Evodoula doit être ainsi observé dans le cadre du procès régional d'évolution, dont le début a été marqué par l'influence à distance du commerce portugais sur le littoral, qui s'est poursuivi ensuite dans le contexte de l'économie de traite allemande, et qui est caractérisé actuellement par l'emprise économique, administrative et politique de la société globale coloniale.

Des facteurs de dissociation, et, concurremment, des facteurs d'unification de la communauté locale, apparaissent ainsi au niveau du village et du groupement, de la famille étendue et du lignage; les formes d'entraide entre membres des groupes familiaux et résidentiels homogènes étant nettement repérables et permettant d'affirmer l'existence de types de communautés locales à la fois villageoises (résidentielles) et claniques, ou tout au moins lignagères, le terme de clan devant être réservé, car il est préférable de ne l'utiliser que dans les cas où apparaissent des implications totémiques.

Il est apparu que cette homogénéité de la communauté locale n'était pas atteinte, ou tout au moins menacée, par les facteurs de dissociation tels que l'exode momentané d'une fraction de la population adulte jeune, qui, si elle effectue des séjours temporaires dans des centres urbains tels que Douala, tend cependant, à revenir s'installer dans son village d'origine.

Cette homogénéité a, outre les survivances des structures coutumières, des aspects modernistes, tels que les équipes de travail. Les premières réalisations en matière d'éducation de base ont montré que la solidarité entre membres du même *ndébot*, du même lignage, pouvait se concrétiser, et jouer effectivement lorsque des tâches communes immédiatement utiles à la collectivité, étaient proposées. Tout particulièrement, les structures les plus solides semblent être celles qui permettent à la communauté d'assurer sa sécurité économique. L'insécurité territoriale, qui résultait de l'opposition entre les groupes tribaux pour la possession des femmes et des marchandises de traite, est devenue, dans le contexte de l'économie monétaire et de la nouvelle division du travail, une insécurité plus proprement économique, due essentiellement à la fragilité de l'unique mode de ressources : la vente du cacao, soumise aux aléas du marché mondial. Devant cette insécurité, le groupe local réagit dans deux directions : acquisition de revenus grâce aux salaires gagnés à l'extérieur, pendant un certain laps de temps; resserrement de l'homogénéité et de la solidarité du groupe familial du type *ndébot*, afin d'améliorer la production du produit essentiel de traite : le cacao. La solidarité du groupe local de production est un réflexe de défense qui se traduit par exemple par les équipes de travail en commun. Il y a véritablement tendance à l'union pour la production appuyée sur les liens résidentiels et familiaux encore solides. De plus, le foyer conserve son sens, celui que lui donne le rôle économique fondamental de la femme, seule productrice de toute la part locale de la subsistance

Les principales tensions manifestées sont dues d'une part à l'appropriation des femmes par les hommes riches, c'est-à-dire surtout par les membres du *ndébot* ayant hérité de cacaoyères, c'est-à-dire de sources de revenus monétaires; d'autre part aux difficultés dues aux fluctuations de la vente du cacao. D'autre part, la faiblesse de cette communauté locale est due à l'absence d'investissements rentables, et à la faiblesse de l'épargne.

Compte tenu du fait que des structures coutumières et que parallèlement des tendances modernistes à l'entr'aide se manifestent dans ces groupes ruraux, il semble indispensable de les utiliser pour faire évoluer ceux-ci dans le sens de l'organisation d'un véritable paysannat. La démocratisation du type occidental introduite par exemple sous la forme des nouvelles "communes rurales" (des délégués des divers groupements étant nommés par le chef de Subdivision pour décider de réalisations locales telles que création d'écoles ou de dispensaires, tracés de routes, opérations agricoles diverses) ne s'adapte qu'imparfaitement à la faible envergure des groupes réellement homogènes et solidaires. C'est à l'échelon du village, et du lignage, qu'il serait possible, encore maintenant, d'obtenir l'adhésion spontanée et efficace des groupes véritablement structurés. Et c'est dans le sens de l'amélioration de la sécurité économique que ce dynamisme collectif devrait être orienté, par l'éducation du producteur, d'une part, mais aussi par celle du consommateur vers une utilisation féconde de son capital. Cela ne sera possible, encore une fois, qu'en agissant au niveau des véritables groupements, et non par l'intermédiaire de représentants plus ou moins réels de la communauté, désignés plus en fonction de critères administratifs que réellement sociologiques. C'est ainsi en particulier qu'un immense effort éducatif reste à faire en ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail et de production au niveau de l'unité économique élémentaire qu'est le foyer(1). C'est ainsi également que dans le domaine de la distribution des produits, et particulièrement des produits alimentaires, tant locaux qu'importés, bien des solutions du type coopératif ou mutualiste sont possibles, qui incluent une participation active de la communauté.

L'expérience de la section habitat du Service de Fonds commun des S.I.P. a montré que l'éducation du consommateur, et l'orientation de l'épargne vers des formes constructives, sont possibles.

Dans une communauté telle que le village administratif d'Evodoula, composé de plusieurs hameaux, mais réunissant des membres d'un même lignage, les liens de consanguinité restent très forts. Les liens fondés sur les relations de voisinage correspondent à cette parenté. Par ailleurs, même certaines tensions provoquées par exemple par la compétition pour les femmes, par la nouvelle stratification socio-économique, sont atténuées du fait de la survivance de ces liens; en outre, la pression des modes de production extérieurs, ou de l'environnement économique, ainsi que des instances politiques, juridiques, fiscales, administratives, tend à provoquer une réaction de défense de ces communautés locales qui ne sont pas encore assez dissociées pour subir passivement leur atteinte.

Les collectivités eton du type Evodoula sont encore assez vivantes, en conclusion, pour qu'il soit possible d'envisager leur aménagement et le développement en faisant appel à leurs structures propres. Leurs membres se groupent spontanément pour certains travaux qu'ils jugent utiles et qui tendent à assurer

(1) Cf l'étude du Dr. R. Masseyeff sur l'alimentation dans le groupement d'Evodoula.

leur sécurité économique; des leaders existent, qui sont parfois des chefs traditionnellement écoutés, tels que les *nbebe nchiang* (porte-parole du lignage), les *ntol* (aîné) des *ndébot*, ou bien encore des leaders nouveaux: chefs d'équipes de travail, organisateurs de sociétés de prêt mutuel (*ndjana*), d'équipes sportives. C'est en tenant compte de tous ces facteurs qu'il sera possible d'acquérir la participation active de la population à un mouvement éducatif et progressiste, appuyé sur une nouvelle conception du F.I.D.E.S., c'est-à-dire sur des formules d'assistance technique adaptées aux nouvelles structures politiques et à la personnalité de la région considérée.



Ph.VIII - Abe Jean, chef du groupement d'Evodoula, nettoie sa cacaoyère

ÉTUDE DE LA VIE ÉCONOMIQUE

par J. L. Lancrey-Javal

INTRODUCTION

Cette enquête vient s'inscrire dans le cadre de l'étude régionale qui a été menée sur les quatre fronts de la vie sociale et culturelle, de l'alimentation, des structures agraires et de l'activité économique. Notre propos ici se limite à une enquête économique qui s'est déroulée de Mai 1954 à Mai 1955.

Nous voudrions d'abord donner quelques indications sur les aspects méthodologiques de l'enquête :

- elle a été menée sur le terrain par trois jeunes Africains (deux Bulu et un Eton) qui avaient été prêtés par la Direction de l'Agriculture(1). Ils se sont installés dans le hameau de Mindimiatou, village d'Evodoula, et munis d'un questionnaire, ils ont, de Mai 1954 à Mai 1955, interrogé une cinquantaine de familles choisies au hasard(2) dans différents hameaux du groupement d'Evodoula. Le rythme de l'enquête s'est calqué sur celui du marché qui se déroulait deux fois par mois : les enquêteurs se rendaient donc deux fois par mois auprès des différentes familles et les interrogeaient sur l'activité économique née de l'économie de marché.

Précisons immédiatement que notre enquête s'est limitée au circuit monétaire et aux cadeaux dans la mesure où ils se rattachent à l'économie de marché. L'étude de l'auto-consommation a été effectuée par l'enquête nutritionnelle du Docteur Masseyeff.

Les structures sociales du groupement d'Evodoula ont été étudiées par le travail de J.C. Pauvert, de sorte que nous nous bornerons ici aux données strictement économiques. Nous écartons également la partie historique de l'évolution économique qui a fait l'objet du travail de J.C. Pauvert. Nous n'insisterons donc pas sur l'importance de ces structures anciennes et de l'influence qu'elles continuent d'avoir sur la vie économique actuelle du village. L'apparition d'une économie moderne à base monétaire a cependant considérablement bouleversé la vie sociale et économique du village. L'accroissement considérable de la production et de la vente du cacao ont modifié les systèmes de production et de consommation provoquant une accélération et un développement de la circulation des richesses ainsi qu'une répartition nouvelle des classes économiques. C'est ainsi qu'on assiste à une double économie :

-
- (1) L'enquête s'est déroulée dans un climat très satisfaisant. Les enquêteurs appartenaient au même groupe ethnique que les enquêtés, et la confiance s'est très rapidement établie. Les enquêteurs, formés sur le terrain même à la technique des interviews, ont montré une très grande conscience professionnelle.
- (2) L'échantillonnage a été fait au hasard, en donnant à chaque famille la même chance. Les familles ont été tirées au sort dans trois hameaux du groupement, à partir du recensement détenu par le chef de groupement. L'exactitude de cette liste a été vérifiée par l'exécution d'un recensement intégral de tous les habitants du hameau de Mintimiatou.

A. LA SURVIVANCE DE L'ECONOMIE DE SUBSISTANCE SOUS DEUX FORMES :

- la cueillette effectuée par les femmes et les enfants. Pêche dans les rivières en saison sèche. Ramassage des termites et des chenilles qui jouent encore un rôle important dans l'alimentation, cueillette des fruits : mangues - citrons - noisettes - goyaves - papayes - avocats. Tous ces produits constituent une part notable de l'alimentation.

- les cultures vivrières traditionnelles; effectuées par les femmes sur brûlis, dans les portions de forêts débroussées par les hommes, chaque foyer mono et polygame ayant ses zones de culture propres et ses réserves de terre.

Elles sont soumises à une rotation triennale ou quadriennale et sont toujours associées : arachides, manioc, macabo, plantin, cannes à sucre.

La moyenne cultivée par chaque femme est de 25 à 30 ares, la surface des terres consacrées aux cultures vivrières dans chaque famille étant à peu près comparable.

L'unité économique dans cette économie de subsistance : c'est le foyer concrétisé par la cuisine, c'est-à-dire des individus qui mangent ensemble, des femmes cultivant en commun des terres qui leur sont affectées par le chef de famille (leur mari ou le fils de leur mari défunt). Il faut signaler que l'autoconsommation absorbe la presque totalité du revenu des produits vivriers, les femmes commercialisant à leur profit, lors du marché, quelques arachides, quelques bananes ou un tas de macabos.

L'exploitation du palmier constitue aussi une survivance de l'économie traditionnelle : l'exploitation du palmier fournit non seulement de l'huile pour la quasi totalité consommée familialement mais aussi des matériaux de base pour la construction de cases.

B. LA PRODUCTION DE CACAO

- mise à part une partie du traitement des graines récoltées, elle est assurée par les hommes. C'est une culture individuelle dans la mesure où elle est soustraite à l'autorité traditionnelle. Cependant l'unité familiale au sein de laquelle on peut étudier ses formes et son rôle économique est étendue, car le revenu de la vente du cacao constitue la quasi totalité des ressources monétaires dont dispose souvent un groupe important tel que l'unité à la fois familiale et résidentielle que constitue un petit groupe de cases.

C'est sur les revenus du cacao que repose pratiquement toute l'économie monétaire. C'est d'abord l'achat des biens de consommation courante qui sont maintenant nombreux : produits alimentaires d'origine européenne tels que les conserves (lait, viande, sardines), le pain, le nescafé, le vin et la bière. Les articles manufacturés : tissus, vêtements, linge, couvertures, ustensiles de cuisine et de ménage ainsi que des biens de consommation semi-durables : bicyclettes, phonographes, machines à coudre.

C'est également avec le revenu du cacao que peuvent être effectuées des dépenses importantes : construction de cases, achat de véhicules, et surtout paiements de dot qui peuvent atteindre des chiffres très élevés. La circulation des dots vient d'ailleurs compliquer considérablement le circuit des richesses, cependant en dernière analyse elles représentent un accroissement du capital du groupe et du fait que des sommes importantes gagnées sous forme de salaires dans des centres urbains ou des exploitations européennes par certains membres du groupe sont consacrées à l'acquisition de femmes et les flux monétaires qu'elles représentent intégrées au moins partiellement dans la vie du groupe.

En dehors de la dot qui entraîne des circuits induits dans l'économie familiale un autre facteur apporte également des difficultés supplémentaires dans l'analyse économique : ce sont les migrations à la fois larges et fréquentes qui se produisent.

Il s'agit d'une part des adultes, jeunes de vingt à trente ans qui vont travailler à la ville : chantier d'Edea, plantation de Dizangué et surtout de Douala, à une époque où les travaux occupaient beaucoup de main-d'oeuvre dans cette dernière ville. Ainsi, sur les 2.942 individus recensés à Evodoula, on compte 704 absents. L'autre catégorie d'éléments fluides est constituée par les enfants qui représentent environ 15% du total des absents. Ils sont partis dans un établissement scolaire quelquefois proche d'Evodoula.

Un autre facteur vient également compliquer une analyse économique au niveau familial à laquelle nous limitons notre étude. Ce sont les Mutuelles de Prêts appelées Djana. Il s'agit d'une association restreinte d'individus mettant en commun leurs ressources afin de disposer tour à tour de la totalité du versement. Cette société de prêts mutuels permet de grosses dépenses qui seraient impossibles pour un individu seul : construction de maisons, et surtout constitution de petits fonds de commerce, de "market boy".

Ces formules de prêts ne sont pas isolées : ce n'est qu'un élément de la solidarité collective symbolisée par des prêts en nature ou en espèces à l'intérieur du même groupe familial.

L'enquête a porté sur une cinquantaine de familles représentant un peu plus du dixième de la population totale du groupement d'Evodoula, soit un peu plus de 300 individus.

Un manque d'homogénéité dans les résultats des feuilles d'enquête a obligé à abandonner un certain nombre de familles de sorte que l'enquête s'étalant sur un cycle annuel groupe 43 familles représentant un total de 260 individus. L'enquête a été menée dans chaque foyer tant auprès des hommes que des femmes, des enfants et des personnes à charge. Ces 43 familles sont réparties entre les hameaux de Mindimiato, Nkolakok, et Nkolfem, tous appartenant au groupement d'Evodoula.

Un élément fondamental constitue un trouble permanent dans l'activité économique familiale : il s'agit en effet de la variation constante du groupe familial dans ses dimensions. La famille évolue numériquement dans des proportions considérables. Il n'est pas rare de voir au cours d'une année une famille passer de quatre à douze personnes, puis redescendre à huit.

Ce facteur rend extrêmement difficile une approche sérieuse du revenu annuel soit au niveau de l'unité familiale, soit par tête d'habitant. Ce fait mérite d'être signalé car il constitue un élément perturbateur de l'enquête économique.

Notre enquête s'effectue dans une double direction :

- Etude des revenus et des dépenses globales : répartition et pourcentage en relation avec le revenu total et les dépenses totales. Répartition au niveau du groupe.
- Evolution trimestrielle des revenus et des dépenses.

II. ETUDE DES REVENUS ET DEPENSES GLOBALES

Afin d'éviter des perturbations et des variations quantitatives de la famille et afin de pallier les erreurs de l'enquête venant tant de l'enquêteur que des déclarations inexactes ou erronées des enquêtés, nous travaillerons sur des données globales. Nous avons divisé les familles en trois groupes(1) :

Le groupe A est constitué par les familles à revenus élevés.

Le groupe B est constitué par les familles à revenus moyens, groupant la majorité des familles.

Le groupe C comprend les unités familiales à revenus faibles.

- le groupe A comprend huit familles,

- le groupe C comprend huit familles,

- et le groupe B comprend le reste, soit 27 familles.

Comme l'indique le tableau I : le revenu total pour les 43 familles s'élève à 2.127.735 francs C.F.A., soit un revenu moyen de 40.714 francs par famille.

Pour le groupe A, la moyenne des revenus est de 101.080 fr

Pour le groupe B, la moyenne est de 43.182 fr

Pour le groupe C, la moyenne est de 17.785 fr.

Ces chiffres indiquent bien l'écart considérable qu'il y a entre les différentes catégories de groupes.

En comparant le pourcentage global des revenus et des dépenses entre les différents groupes, on peut en tirer un certain nombre d'indications.

Le groupe A reçoit un revenu représentant 38% du revenu global de l'ensemble des trois groupes. Il dépense 29% des dépenses totales et 25% du revenu total.

Le groupe B reçoit 55% du revenu total et ses dépenses s'élèvent à 51% des dépenses globales et 44% du revenu global.

(1). Cette classification recoupe la classification fiscale, qui est basée sur le nombre de pieds de cacaoyers en état de produire. La catégorie A comprend les familles exploitant plus de mille pieds, la catégorie C comprend celles exploitant moins de cinq cents pieds, et la catégorie B comprend les exploitations intermédiaires. Il s'agit donc d'une répartition fondée sur des critères exclusivement économiques : les unités familiales sont classées selon les niveaux de revenu, à l'exclusion de critères d'âge, de sexe, ou de variation du nombre d'individus composant le groupe familial. Envisager ces différents critères aurait abouti à une trop grande dispersion des résultats.

Le groupe C reçoit 7% du revenu global. Ses dépenses s'élèvent à 20% des dépenses totales et à 16% du revenu total.

On voit ainsi que le groupe A a des revenus et des dépenses assez homogènes comprenant un pourcentage assez stable soit en regard des revenus, soit en regard des dépenses.

Le groupe B a également un pourcentage de revenus et de dépenses relativement homogènes. Cependant il a une propension à dépenser plus élevée que celle du groupe A.

Pour le groupe C, la distorsion entre les recettes et les dépenses est déjà plus accusée lorsqu'on se place à l'échelon global.

Par contre, la comparaison en regard du groupe accroît encore la distorsion entre les recettes et les dépenses lorsqu'on va du groupe A vers le groupe C.

Les dépenses du groupe A représentent 60% par rapport au revenu total du groupe. Celles du groupe B représentent 79% par rapport au revenu total du groupe. Celles de groupe C représentent 243% par rapport au revenu total du groupe. Cela indique assez bien que la propension à consommer s'accroît au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle des classes économiques.

Il est difficile de trouver une justification valable à ce chiffre de 243%. Toutefois, le fait que les membres du groupe C n'ont pas tendance à dissimuler leurs dépenses dans la mesure où ils ont moins la crainte d'un contrôle fiscal, ce qui n'est pas le cas des groupes A et B. D'autre part, l'endettement est beaucoup plus fréquent dans les groupes à revenus faibles. Enfin et surtout la thésaurisation est pratiquement nulle dans ce groupe où l'achat de denrées alimentaires et de textiles représente un élément relativement homogène pour tous les groupes, ce qui a pour conséquence de représenter pour le groupe C un pourcentage beaucoup plus fort de dépenses.

Si l'on pousse plus loin l'analyse, tant en envisageant l'aspect revenu que l'aspect dépenses, il est possible de dégager quelques remarques :

A. LES REVENUS

1) Revenus tirant leur origine de la vente du cacao.

Si l'on se place au niveau de l'ensemble des groupes, le cacao représente un revenu de un million six cent six mille sept cent cinquante francs sur un revenu global de deux millions cent vingt sept mille sept cent trente cinq francs, soit 75% des revenus totaux.

Il faut d'ailleurs considérer ce pourcentage comme un minimum car les enquêtés ont tendance à sous-évaluer le revenu total et surtout celui provenant de la vente du cacao. Ce pourcentage au niveau global se retrouve si l'on rapporte le revenu du cacao au revenu total en se plaçant au niveau du groupe.

En effet pour le groupe A le revenu du groupe en cacao représente 79% du revenu total du groupe. Pour le groupe B il représente 74% et pour le groupe C

61%. Ces trois chiffres démontrent suffisamment par eux-mêmes que le pourcentage de revenu en cacao diminue au fur et à mesure que l'on passe des catégories les plus riches aux catégories les plus pauvres. Ce fait mérite d'être signalé car il souligne encore davantage la part des revenus du cacao dans l'enrichissement des planteurs.

Toutefois, et le fait mérite d'être signalé, l'importance des revenus cacaoyers est due au fait que l'enquête a été effectuée au cours de l'année 1954/55, année où les cours mondiaux du cacao avaient atteint leur point culminant. Cela constitue une démonstration supplémentaire de la sensibilité des revenus des planteurs de cacao au cours mondial du cacao et les dangers que cela pouvait représenter pour l'équilibre de l'économie villageoise dans un pays de planteurs.

2) Revenus provenant des salaires

L'analyse du tableau I montre que le montant des salaires globaux représente à peine 7% du revenu total. Cela s'explique car on se trouve en présence d'une société de cultivateurs propriétaires dans laquelle les salaires ne représentent globalement qu'un revenu marginal. Toutefois l'analyse des pourcentages par groupes des salaires ramenés aux salaires totaux montre une prépondérance du groupe A qui, avec huit familles, représente à lui seul plus de 50% de l'ensemble des salaires distribués.

L'explication est due au fait que le groupe A rassemble la majorité des planteurs qui perçoivent un salaire de l'Administration (chef de village - assesseur au Tribunal - infirmier, ainsi qu'un "market boy"). Dans le groupe B on retrouve un pourcentage relativement important de revenus issus des salaires pour les mêmes raisons.

3) Autres revenus

Le total des revenus provenant du cacao pour l'ensemble des trois groupes s'élève à 75%. Celui venant des salaires est légèrement supérieur à 7%. La différence entre le revenu global et les revenus issus du cacao et des salaires se monte à 18% qui sont décomposés en trois postes :

- un poste assez important qui est constitué par les cadeaux, d'une part ceux reçus par le mari, d'autre part et surtout ceux donnés par le mari à la femme. Ces revenus provenant de cadeaux faits par le mari à la femme ne constituent que très rarement un accroissement du budget familial. Ils sont plutôt des revenus de transfert à l'intérieur de l'unité familiale; il est donc extrêmement difficile de dire s'il s'agit d'une augmentation du revenu familial ou d'un simple transfert d'un poste budgétaire à un autre poste budgétaire. Lorsqu'il s'agit de cadeaux faits à l'homme ou même quelquefois à la femme, les cadeaux dans ce cas s'analysent comme un accroissement du revenu du ménage.

Pour les revenus issus de la dot, il semble qu'il en soit différemment. La dot comme nous l'avons signalé plus haut, constitue un accroissement du revenu familial mais là encore sa formulation en termes monétaires s'avère compliquée car il s'agit la plupart du temps de cadeaux en nature difficilement chiffrables.

Enfin le dernier poste "revenus" est constitué par la vente de différents produits. Il s'agit essentiellement de revenus issus de la vente de cultures vivrières (makabo - manioc - bananes - huile de palme - vin de palme). Il peut s'agir également de produits artisanaux locaux tels que : paniers, calebasses, ou matériaux destinés à la construction ou à l'habitation. C'est un poste qui, monétairement, s'exprime par un chiffre extrêmement faible, mais il s'apparente plutôt comme un supplément monétaire à la consommation des produits vivriers et artisanaux qui constituent l'essentiel de l'autoconsommation du groupe familial, aspect du problème qui sort du cadre de notre étude.

B. LES DEPENSES

1) Les dépenses alimentaires

Elles s'élèvent au total à 422.080 fr C.F.A. pour l'ensemble des trois groupes et elles représentent le poste de dépenses le plus élevé : 21% par rapport au revenu global. Les produits alimentaires les plus achetés sont le vin, le pain, le poisson, le sucre, le lait condensé, des conserves de toutes sortes, spécialement des sardines, le stockfish, etc., qu'on retrouve dans les achats des trois groupes A, B et C.

Ce pourcentage est considérable si l'on considère que l'achat de produits alimentaires d'importation n'est qu'un élément d'appoint étant donné que la nourriture consommée est presque totalement tirée des cultures vivrières ou de la pêche.

Lorsqu'on analyse les dépenses alimentaires au niveau du groupe en les comparant au revenu global du groupe, on constate un accroissement du pourcentage des dépenses alimentaires au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle des classes économiques : en effet, le groupe A consacre 14% de son revenu global à l'achat de produits alimentaires d'importation, - le groupe B y consacre 21% alors que le groupe C absorbe 39% de son revenu à l'achat de produits alimentaires importés. Ce fait confirme ce que nous avons souligné plus haut à propos d'une certaine homogénéité des dépenses : le manque d'élasticité de la demande de produits alimentaires d'importation.

Un fait mérite d'être signalé à propos des dépenses alimentaires : c'est l'importance des dépenses consacrées à l'achat de vin qui représentent une part non négligeable tant à l'échelle globale qu'au niveau familial.

Il n'est pas rare de constater des familles consacrant plus de 40% de leurs dépenses alimentaires à l'achat de vin. C'est d'autant plus remarquable que c'est un poste sur lequel les enquêtés se montrent extrêmement méfiants et ont une très forte tendance à diminuer cette catégorie de dépenses.

2) Les dépenses vestimentaires

Elles sont le second poste après les dépenses alimentaires et représentent 17% du revenu global. Elles sont utilisées à l'achat de pagnes, tissus, robes,

chemises, pantalons, vestes, etc. Nous retrouvons ici ce que nous avons souligné précédemment, le manque d'élasticité de ces dépenses par rapport au revenu. En effet, le groupe A absorbe 12% de ses revenus à l'achat de textiles, le groupe B 18% et le groupe C 35%.

3) Tous produits

Cette rubrique du tableau I comprend : les produits alimentaires d'origine locale, les produits artisanaux locaux tels que calébaesses, paniers, menuiserie; mais surtout cette rubrique comporte les articles manufacturés d'origine européenne tels que : batterie de cuisine, vaisselle, et des biens semi-durables tels que bicyclettes et machines à coudre.

4) Autres dépenses

Il s'agit essentiellement des dots, des transports, des cadeaux, des prêts ou remboursements de prêts, des impôts. En dehors des dépenses de transport qui fréquemment atteignent de grosses sommes, il est très difficile pour les dots par exemple de tirer des conclusions étant donné qu'il s'agit davantage d'une modification du capital à l'intérieur d'une unité familiale, que d'un flux de dépenses; d'autre part, les dépenses provoquées par les dots s'échelonnent sur plusieurs années.

Si l'on fait le total des dépenses globales par rapport au revenu pour tous les groupes (dépenses alimentaires, vestimentaires, produits manufacturés, dots, transports, impôts), on arrive à un pourcentage de dépenses supérieur à 90%. Il reste donc moins de 10% de différence entre le revenu global et la dépense globale. Il faut toutefois signaler que les revenus sont gonflés par les cadeaux qui constituent un revenu transfert et non un accroissement du revenu global. Il apparaît en dernière analyse qu'un pourcentage extrêmement réduit du budget familial est consacré à la thésaurisation ou à l'épargne.

Là encore, s'il y a propension à épargner, elle naît et elle croît en allant du groupe C au groupe A, puisque le groupe C dépense une somme supérieure à celle qui provient de ses revenus. Le groupe B dépense presque 80% de son revenu. Seul le groupe A apparaît comme susceptible de dégager une amorce d'épargne. Encore est-il utile de souligner qu'il s'agit plus d'une épargne d'investissement que de thésaurisation dans la mesure où l'argent épargné est réemployé presque uniquement dans l'achat de femmes ou de cadeaux destinés à acheter des femmes. C'est pratiquement au travers des flux monétaires créés par la circulation des dots que se manifeste l'accroissement en capital de l'unité familiale ainsi que de l'ensemble de la collectivité villageoise.

III. EVOLUTION DES REVENUS ET DES DEPENSES AU COURS DU CYCLE ANNUEL

Cette évolution est retracée dans le tableau II qui récapitule pour chaque famille et pour les trois groupes A, B, C, la répartition des revenus et des dépenses au cours de chacun des 4 trimestres de l'année. Précisons immédiatement que l'enquête ayant commencé en juin 1954, la décomposition de l'année en trimestres est la suivante :

1er trimestre : Juin, Juillet, Août
 2me trimestre : Septembre, Octobre, Novembre
 3me trimestre : Décembre, Janvier, Février
 4me trimestre : Mars, Avril, Mai.

A. EVOLUTION DES REVENUS

En observant l'évolution des revenus au cours de l'année on constate rapidement une poussée considérable des revenus globaux au cours du deuxième et surtout du troisième trimestre. Si l'on se place maintenant au niveau du groupe on s'aperçoit également que cette poussée des revenus s'accroît au cours même des trimestres, davantage pour les groupes A et B que pour le groupe C. L'explication de ce phénomène se trouve dans l'analyse des revenus issus de la vente du cacao. En effet celle-ci montre une corrélation extrêmement étroite entre l'évolution trimestrielle des revenus provenant de la vente du cacao et des revenus totaux. Cette corrélation se confirme dans des proportions analogues lorsqu'on se place au niveau du groupe.

Cette analyse de l'évolution des revenus montre un déséquilibre extrêmement accentué au cours de l'année. En effet, au cours du premier et du quatrième trimestres, le revenu global pour l'ensemble des trois groupes est de :

$$150.255 + 185.710 = 335.965.$$

au cours des deuxième et troisième trimestres, le revenu global est de :

$$821.585 + 966.175 = 1.787.760.$$

Autrement dit, pendant le premier et le quatrième trimestres les trois groupes reçoivent 19% du revenu global, alors que pendant le deuxième et le troisième trimestres, ils en reçoivent 81%. Cet accroissement du revenu au moment de la traite du cacao a certainement des conséquences sur l'évolution des dépenses au cours de la même période.

B. EVOLUTION DES DEPENSES

Si nous analysons l'évolution trimestrielle des dépenses globales, nous constatons rapidement qu'elles subissent des variations assez importantes. En effet, elles se montent pour le 1er et le 4me trimestres à :

212.770 + 278.801 = 501.580.

pour le 2ème et le 3ème trimestres à :

602.388 + 407.305 = 1.009.693.

En rapprochant ces chiffres de ceux de l'évolution des revenus globaux, on observe une corrélation cependant, avec des variations saisonnières beaucoup plus faibles en ce qui concerne les dépenses. En effet, alors que les rentrées monétaires représentent 19 % des rentrées totales au cours des premier et quatrième trimestres, les dépenses pour la même période représentent plus de 37% des dépenses totales. Pour la période du deuxième et du troisième trimestre les revenus figurent plus plus de 81% des revenus totaux alors que les dépenses ne représentent que 53% des dépenses globales.

Si on analyse les dépenses au niveau des différents groupes il est possible de dégager un certain nombre de remarques :

Le groupe A subit des variations saisonnières assez fortes, puisque ses dépenses s'élèvent au cours des deuxième et troisième trimestres à 83% de ses dépenses totales, tandis que pendant le premier et le quatrième trimestres il n'en dépensera que 17%.

Le groupe B est légèrement moins sensible au volume des rentrées monétaires provenant de la vente du cacao. En effet au cours des mois de traite ses dépenses s'élèvent à 71% des dépenses totales contre 29% au cours des premier et quatrième trimestres.

Quant au groupe C, il présente une relative stabilité des dépenses puisqu'au cours des quatre trimestres les variations saisonnières sont extrêmement faibles.

1er trimestre : 80.455
 2ème trimestre: 81.458
 3ème trimestre: 65.745
 4ème trimestre: 101.995

Ces variations saisonnières fort importantes pour les groupes A et B s'expliquent évidemment par les grosses rentrées monétaires que représente la vente du cacao et la tendance qu'ont ces deux groupes à dépenser très rapidement leurs revenus au moment de la traite du cacao.

Il en est différemment pour le troisième groupe où la part des revenus issus de la vente du cacao est relativement plus faible par rapport au revenu global. Comme nous l'avons déjà signalé, la propension à dépenser de ce groupe est extrêmement élevée mais elle s'échelonne d'une façon assez homogène tout au long du cycle annuel. Ce n'est pas le cas des groupes A et B qui sont davantage liés à l'économie monétaire globale et effectuent au cours de ces mois de fortes rentrées monétaires des dépenses importantes telles que : paiement de dot, cadeaux, remboursement de prêts, transports et achats de biens semi-durables; ce qui aboutit à une élévation assez marquée de leur niveau de vie pendant cette

période. Il en est différemment du groupe C pour lequel l'élasticité de la demande est très faible, phénomène déjà signalé plus haut.

Ces variations saisonnières subies à travers les différents groupes montrent l'extrême sensibilité de ceux-ci à l'économie de traite; toutefois cette sensibilité décroît en passant des revenus élevés aux revenus plus faibles. En effet les classes à revenus élevés sont celles dont les liens avec l'économie de subsistance se relâchent et qui sont beaucoup plus tournées vers l'économie externe (tant par la vente du cacao dont le prix est lié aux cours mondiaux que par les salaires reçus de l'Administration) que les classes à revenus faibles dont les liens avec l'économie traditionnelle villageoise encore étroits autant par la composition des revenus provenant des cultures vivrières que par les échanges en nature relativement plus fréquents dans cette catégorie.

Ici il est possible d'ajouter une explication à la distorsion que nous avons soulignée plus haut entre les revenus et les dépenses pour la catégorie C. Cette explication se trouve dans une éducation économique encore très nouvelle et surtout une méconnaissance encore très grande de la monnaie et de sa valeur, c'est pourquoi on observe dans les enquêtes effectuées auprès des membres de cette catégorie une évaluation très vague des revenus et peut-être encore davantage des dépenses.

C. ANALYSE DES DIFFERENTES CATEGORIES DE DEPENSES

1) Les dépenses alimentaires

Dans leur montant total pour les trois groupes les dépenses montrent une corrélation avec les revenus. Toutefois elles subissent une variation de moindre amplitude au cours du quatrième trimestre puisqu'elles sont de :

1er trimestre :	44.300.
2ème trimestre :	120.400.
3ème trimestre :	149.835.
4ème trimestre :	107.465.

Il semble à la lecture de ces chiffres que les rentrées monétaires des deuxième et troisième trimestres soient thésaurisées et utilisées au cours du dernier trimestre, époque où les rentrées venant de la vente du cacao sont relativement faibles. Il apparaît que cette épargne momentanée s'épuise assez rapidement puisque les dépenses alimentaires au cours du premier trimestre sont fort peu élevées.

Une analyse des variations des dépenses alimentaires trimestrielles à l'échelle du groupe indique les variations de dépenses d'assez grande amplitude pour le groupe A confirmant ainsi un élément déjà plusieurs fois rencontré : une sensibilité beaucoup plus forte aux rentrées monétaires pour ce groupe.

Il en est un peu différemment des groupes B et C pour lesquels les dépenses alimentaires subissent des variations relativement moins importantes à l'exception du premier trimestre. Nous retrouvons là encore que l'épargne momentanée

née de la vente du cacao est rapidement dépensée et que le premier trimestre pendant lequel la traite du cacao est pratiquement nulle, voit le volume des dépenses alimentaires extrêmement affaibli.

2) Dépenses textiles

Là encore on retrouve au niveau global des variations assez importantes liées également aux variations de revenus. Toutefois les poussées consécutives aux rentrées monétaires sont plus accentuées que pour les dépenses alimentaires.

Si nous examinons ces dépenses à l'intérieur de chacun des groupes nous observons une fois de plus que le groupe A subit les plus fortes variations saisonnières. Les groupes B et C montrent également des variations saisonnières mais d'une amplitude plus faible. Les dépenses vestimentaires démontrent davantage que les produits alimentaires une sensibilité aux rentrées monétaires liées à l'économie de traite.

3) Autres produits

On retrouve également pour cette catégorie de dépenses de fortes variations saisonnières mais comme précédemment plus accusées pour les groupes à revenus élevés que pour ceux à revenus faibles.

L'analyse des dépenses montre donc une corrélation étroite entre le volume des dépenses et le volume des revenus mais l'élasticité de la demande est d'autant plus forte que l'on monte des revenus faibles aux revenus élevés. Cette variation de l'élasticité de la demande se retrouve dans la dimension diachronique où l'élasticité de la demande suit davantage les variations saisonnières pour les groupes à revenus élevés que pour ceux à revenus faibles.



IV. CONCLUSION

L'analyse de la structure budgétaire et de l'évolution de celle-ci pendant le cycle annuel n'a cessé de faire apparaître tout au long de notre étude la prépondérance du cacao dans la vie monétaire d'une économie villageoise. Il n'est pas inutile d'insister une fois de plus sur le grand danger que fait peser sur une société encore très liée aux traditions une monoculture exclusivement dirigée vers l'exportation. La variation de son cours mondial menace chaque jour l'équilibre des membres du groupe. En effet une chute brutale des cours du cacao sur le marché mondial ôterait aux planteurs la possibilité d'acquérir des produits dont la consommation est maintenant devenue une nécessité, qu'il s'agisse de produits alimentaires, de vêtements ou de produits manufacturés. La stabilisation des cours du cacao était une condition indispensable pour le maintien sinon l'expansion de l'économie villageoise. Le cacao constitue pour les paysans de cette région du Sud Cameroun la base sur laquelle toute l'activité économique est réglée. Cet effet dominant qu'exerce le cacao se retrouve à tous les niveaux de l'activité économique et sociale : les hommes dont l'activité quotidienne est très liée à la culture du cacao, mais également les femmes et les enfants dont les liens avec l'économie traditionnelle de subsistance sont cependant beaucoup plus étroits; mais le processus d'évolution leur a donné des besoins qui ne peuvent être satisfaits que par la vente du cacao. Nous avons d'ailleurs observé au cours de cette étude qu'au niveau des groupes le cacao jouait un rôle essentiel, même dans les catégories paysannes à faible revenu chez lesquelles le cacao ne constitue certainement pas l'élément le plus important de leur budget étant donné l'importance du budget d'auto-consommation dans le budget total.

Quant à l'hypothèse d'une épargne-investissement, il semble qu'elle soit d'une part d'un volume extrêmement faible, d'autre part assez exceptionnelle. De toute manière, elle n'est possible que pour quelques cas isolés à revenus très élevés; il s'agit là d'une épargne-investissement destinée à la construction d'habitations ou à l'amélioration de l'habitat et plus généralement à l'achat de femmes qui constitue le seul accroissement en capital du revenu familial. L'épargne-thésaurisation est certainement encore plus rare et de toutes manières de durée très limitée : une partie des sommes gagnées pendant les mois de traite sont dépensées pendant les mois de faible recette provenant du cacao.

Nous avons choisi, au cours de cette étude, d'effectuer notre analyse sur des quantités globales où les erreurs dues soit à l'enquêteur, soit à l'enquête sont moins accusées que dans une analyse à l'échelon des unités familiales. L'enquête aurait pu être orientée vers une analyse économique au niveau familial: répartition des revenus et dépenses selon les sexes et les âges, circuit monétaire à l'intérieur de l'unité du ménage, origine des revenus provenant des cultures vivrières ou des cultures d'exportation, mais notre étude n'avait pour ambition que de saisir au cours du cycle annuel les flux monétaires les plus importants et les plus significatifs. Elle pourra peut-être contribuer à une meilleure connaissance de l'évolution globale d'une communauté agricole et de son ouverture sur la vie économique moderne

TABLEAU I

GROUPES	Revenus totaux	% du revenu total	CACAO	% du revenu des groupes	% du revenu total	SALAIRES	% des salaires totaux	% aux revenus du groupe	DEPENSES TOTALES	% des dépenses totales	% du revenu du groupe	% du revenu total
A	808.630	38%	644.410	79%	30%	76.000	51%	9%	533.075	29%	60%	25%
B	1.176.120	55%	874.935	74%	41%	64.900	43%	6%	927.205	51%	79%	64%
C	142.285	7%	87.405	61%	4%	7.000	6%	5%	350.293	20%	243%	16%
TOTAL	2.127.735	100%	1.606.750		75%	147.500	100%	7%	1.810.573	100%		90%

GROUPES	ALIMENTAIRES	% Alim. totales	% aux dépenses du groupe	% au revenu du groupe	% au revenu total	VETEMENTS	% aux vêtements totaux	% aux dépenses des groupes	% aux revenus des groupes	% au revenu total	TOUS PRODUITS	% tous produits totaux	% des dépenses du groupe	% du revenu du groupe	% du revenu total
A	117.220	28%	22%	14%	6%	94.565	26%	18%	12%	4%	93.460	33%	17%	12%	4%
B	248.750	59%	27%	21%	12%	213.385	60%	23%	18%	10%	160.125	56%	17%	14%	8%
C	56.110	13%	16%	39%	3%	49.485	14%	14%	35%	2%	30.905	11%	9%	21%	1%
TOTAL	422.080	100%			21%	357.435	100%		19%	17%	284.430	100%	15%	13%	13%

T A B L E A U
EVOLUTION TRIMESTRIELLE

	ENSEMBLE DES REVENUS					REVENUS TIREES DU CACAO					SALAIRES					Dépenses Impôt compris	TOTAL
	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.		
1	206.035	9.080	46.440	109.150	41.325	109.750	6.400	21.100	77.250	5.000	76.000		17.000	26.500	32.500	155.130	148.78
2	158.140	15.810	69.070	68.030	5.230	138.915	7.200	65.265	64.850	1.600						79.210	72.86
3	86.670	2.625	47.255	35.200	2.590	81.480	2.300	45.080	33.200	900						58.775	52.31
4	82.230	5.700	41.010	33.410	2.110	77.600	4.900	40.300	31.200	1.200						67.410	61.01
5	73.490	1.400	39.995	28.520	3.575	65.610	1.000	39.350	24.210	1.050						41.230	34.85
6	68.480	5.930	18.015	43.325	1.150	61.150	3.000	16.240	41.550	360						37.140	30.74
7	66.820	7.815	36.675	13.175	9.155	50.965	6.095	34.170	9.100	1.600						41.135	34.72
8	66.765	2.165	16.375	45.250	2.975	58.940	1.400	15.330	4.190	300						52.995	46.58
A	808.630	50.585	314.835	376.100	68.110	644.410	32.295	276.835	323.270	12.010	76.000		17.000	26.500	32.500	533.075	481.87
9	64.320	5.000	34.525	22.350	2.445	54.645	5.000	27.875	20.650	1.120						47.875	41.47
10	63.680	8.400	42.610	11.450	1.220	52.280	2.550	39.760	9.900	70						39.240	32.84
11	60.525	1.620	26.470	28.220	1.215	50.450	4.000	24.750	21.200	500						38.795	32.38
12	53.430	1.550	36.650	12.200	3.030	44.080	770	31.500	11.150	660						46.400	40.00
13	52.800	850	10.450	41.500		52.800	850	10.450	41.500							30.135	23.72
14	52.380	1.580	18.890	29.350	2.560	41.830	900	18.080	21.300	1.550						33.985	27.58
15	50.000	3.410	11.525	33.315	1.750	41.830	2.990	9.750	29.150							26.045	19.64
16	49.175	1.220	9.180	34.725	4.050	36.310		5.110	31.200		500			500		35.915	29.51
17	47.995	8.900	10.150	16.320	12.625	9.950	400	4.650	4.600	300	32.300	7.730	5.000	9.370	10.200	23.570	17.17
18	46.330	1.210	20.105	22.630	2.385	39.050	900	18.400	19.100	650						22.665	16.26
19	45.580	9.150	15.610	18.540	2.280	41.410	9.000	14.520	16.600	1.300						25.890	19.48
20	45.565	1.350	3.710	33.425	1.080	38.030	300	9.350	28.200	180						20.920	14.52
21	45.810	1.340	14.770	27.450	2.250	38.420	740	12.370	24.950	360						47.350	40.95
22	41.745	1.525	20.210	18.350	1.660	35.285	1.225	17.100	16.050	910						40.035	33.63
23	41.275	3.230	24.890	10.425	2.730	37.520	2.590	24.010	9.200	1.720						42.345	35.94
24	40.560	1.820	14.400	13.000	11.340	22.600	1.650	10.400	9.700	850						32.800	26.40
25	39.985	6.025	11.320	16.050	6.600	26.295	2.275	9.720	14.300							40.825	37.62
26	39.710	7.420	4.405	25.985	1.900	22.115		2.265	18.850	1.000						80.595	77.39
27	39.490	1.590	15.770	19.650	2.480	36.170	1.400	14.970	18.450	1.350						20.790	17.59
28	37.795	2.430	11.700	18.800	4.865	25.350	1.400	6.900	16.250	800						22.240	19.21
29	35.475	295	10.850	16.780	7.550						30.500		10.000	15.000	5.500	50.160	46.96
30	34.360	1.100	12.020	18.950	2.290	24.140	700	10.390	12.200	850						23.555	20.35
31	33.305	4.225	12.840	15.680	560	25.110	2.860	9.050	13.200		1.600		1.600			29.770	26.57
32	31.870	4.685	21.575	3.100	2.510	13.310	700	17.010	1.600							27.445	24.24
33	30.530	2.600	22.180	5.350	400	24.060	800	19.700	3.560							25.535	22.33
34	26.810	2.635	11.605	9.930	2.640	19.895	1.345	8.950	8.800	800						31.940	28.74
35	25.610	330	5.530	12.570	7.180	15.930		3.780	11.350	800						20.175	16.97
B	1.176.120	88.490	459.940	536.095	91.585	874.935	45.345	380.810	433.010	15.770	64.900	7.730	16.600	24.370	16.200	927.205	789.60
36	25.200	3.650	9.650	5.900	6.000	15.300	2.900	9.000	2.500	900						74.475	71.27
37	22.800	2.655	6.080	11.650	2.415	14.720	2.040	5.700	6.500	480						33.545	30.34
38	18.650	1.830	2.930	4.470	9.420	700			200	500	7.000	1.000	1.500	4.500		27.725	26.02
39	18.750	480	5.975	11.405	860	15.710	450	4.850	10.410							31.233	29.53
40	16.710	880	8.300	6.555	975	13.450	400	7.500	5.550	200						24.320	23.22
41	15.355	200	2.650	9.805	2.700	9.000		950	7.850	500						75.075	73.37
42	14.970	885	2.460	8.625	300	11.225	775	2.450	7.500							69.160	67.46
43	10.580	600	8.765	570	645	7.300	400	6.900								14.140	12.44
C	142.985	71.180	46.810	58.980	26.015	87.405	6.965	37.350	40.510	2.580	7.000	1.000	1.500	4.500	350.293	333.69	
	2.127.735	150.255	821.585	966.175	185.710	1.606.750	84.605	694.995	796.790	30.360	147.900	8.730	35.100	50.870	53.200	1.810.573	1.605.17

DES REVENUS ET DES DEPENSES

DEPENSES, IMPOT DEDUIT				DEPENSES ALIMENTAIRES				DEPENSES VESTIMENTAIRES				DEPENSES "TOUS PRODUITS"						
tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.	TOTAL	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.
1.700	100.360	31.100	8.570	10.965	2.010	1.460	3.480	4.015	11.370	5.550	2.420	3.400		18.660	340	2.780	13.385	2.155
1.305	20.550	33.220	6.785	28.685	4.125	4.660	15.600	4.300	23.175	3.900	9.150	10.125		10.850	1.030	4.740	3.595	1.485
1.875	26.320	14.805	3.650	7.790	900	3.485	1.975	1.430	17.150	900	5.550	10.350	350	21.395	760	17.285	2.480	870
1.480	21.215	30.980	4.435	24.910	1.425	2.805	19.150	1.530	4.940	470	1.800	1.620	1.050	20.240	1.485	15.790	2.010	955
1.245	16.775	10.585	5.325	8.945	1.235	2.065	4.050	1.595	11.860	350	7.550	3.410	550	5.370	430	3.660	725	555
1.210	9.945	14.060	2.525	8.495	945	2.800	3.965	785	9.515	350	2.610	5.805	750	7.760	2.485	2.095	2.790	390
1.645	17.240	8.620	4.230	14.610	2.270	8.260	2.500	1.580	11.375	850	5.450	4.450	625	3.690	865	1.330	670	825
1.085	20.440	17.035	6.035	12.820	770	6.240	3.215	2.595	5.180	250	3.850	720	360	5.495	1.615	950	2.150	780
1.545	233.870	163.005	42.455	117.220	13.680	31.775	53.935	17.830	94.565	12.620	38.380	39.880	3.685	93.460	9.010	48.630	27.805	8.015
1.430	25.050	9.210	5.785	9.205	220	3.540	3.635	1.810	11.130		9.780	350	1.000	7.290	310	5.080	1.575	325
1.930	17.875	7.250	2.785	8.215	640	4.430	1.755	1.390	13.175	3.250	9.025	450	450	2.380	490	800	445	645
1.070	15.065	13.955	2.305	19.890	880	7.610	9.815	1.585	6.705		3.995	2.710		2.690	190	1.310	470	720
1.385	21.980	8.690	6.945	6.865	450	2.520	2.310	1.585	11.500	400	5.950	3.000	2.150	5.530	560	1.260	2.250	1.460
970	6.515	14.005	2.195	3.405	250	1.115	1.530	510	8.575	100	3.000	5.475		5.805	170	2.450	3.000	185
1.275	14.120	10.335	1.855	7.175	660	3.645	2.120	750	7.250		4.950	2.300		6.300	315	4.765	715	505
1.935	4.480	9.320	1.910	7.645	1.185	2.040	3.275	1.145	4.600	750	1.675	2.075	100	4.090	1.650	465	1.610	365
1.165	5.390	13.330	6.630	11.975	1.060	2.685	4.185	4.045	9.680	1.700	1.780	4.550	1.650	4.310	1.005	425	2.695	185
1.470	6.465	5.670	2.565	4.075	350	980	1.970	775	6.850	1.300	3.000	1.750	800	2.215	170	1.140	435	470
550	2.680	5.430	7.605	7.275	60	690	2.600	3.925	4.150		600	1.650	1.900	2.165	410	390	485	880
1.785	4.220	6.220	2.265	6.895	1.545	1.690	2.300	1.360	5.870	3.120	1.350	1.100	300	4.225	2.120	680	1.120	305
1.080	4.265	7.405	1.770	6.055	710	1.455	3.020	870	4.040	150	1.800	2.090		2.015	220	760	595	440
1.695	17.385	15.085	5.825	8.555	1.355	2.410	2.410	2.380	17.045	200	8.125	7.150	1.570	5.890	540	3.550	925	875
1.105	15.595	10.510	4.425	16.115	1.380	5.160	6.475	3.100	6.695	700	4.900	1.095		4.685	625	2.185	1.200	675
1.245	19.950	10.255	3.025	9.400	1.650	2.115	4.250	1.385	6.580		2.620	3.630	330	17.570	815	14.385	1.360	1.010
1.230	11.740	9.695	3.735	10.150	920	3.430	4.385	1.415	8.100		3.350	3.500	1.250	3.800	210	2.260	660	670
1.800	19.375	7.720	5.730	7.820	1.935	2.590	1.745	1.550	6.615	390	1.925	2.550	1.750	16.360	1.775	12.630	1.375	580
1.475	2.915	32.100	33.905	31.925	1.050	810	1.820	28.245	10.550	3.085	250	6.015	1.200	21.760	100	1.235	17.265	3.160
1.265	7.690	4.340	2.295	6.600	490	3.180	1.730	1.200	7.135	2.550	3.085	1.200	300	2.005	225	1.025	460	295
2.885	7.105	5.505	3.715	6.855	1.560	1.300	2.240	1.755	3.550		2.450	500	600	2.605	475	355	1.115	660
1.055	6.465	28.600	5.840	11.935	1.340	2.890	4.545	3.160	7.860	2.200	1.200	4.310	150	14.895	1.915	1.775	10.575	630
1.435	4.715	10.655	3.550	5.565	625	1.500	1.750	1.690	2.500		500	1.650	350	2.960	410	1.235	505	810
1.270	9.485	9.670	2.145	4.255	870	145	1.400	870	13.515	3.190	4.355	5.710	260	4.400	410	2.165	1.160	665
1.915	9.905	4.745	6.680	10.125	1.335	2.135	2.090	4.565	7.540	310	5.300	900	1.030	3.880	1.220	1.320	855	485
1.730	8.490	6.520	1.595	6.995	1.375	2.400	2.190	1.030	5.475	1.450	1.875	2.000	150	2.875	505	1.215	840	315
1.195	12.680	6.480	2.385	6.700	1.305	3.140	1.050	1.205	13.000	1.820	6.830	4.200	150	4.205	1.250	1.410	930	615
855	5.370	5.855	4.895	7.080	510	1.635	2.045	2.990	3.700		1.850	1.700	150	3.220	295	485	1.385	1.055
1.670	287.020	278.555	134.360	248.750	25.610	68.210	78.640	76.290	213.385	26.665	95.520	73.610	17.590	160.125	18.380	66.755	56.005	18.985
1.350	21.250	25.455	14.220	4.415	170	2.300	1.150	795	9.650	950	3.150	4.500	1.050	3.910	1.630	400	705	1.175
1.435	8.050	4.370	15.690	11.815	1.435	5.840	1.450	3.090	3.910	425	450	2.110	925	12.320	375	1.460	10	10.475
1.445	9.280	7.315	6.985	9.200	730	3.055	3.650	1.765	9.200	600	3.150	2.350	3.100	2.325	515	475	415	920
1.685	19.603	4.520	4.745	7.190	325	2.200	1.830	2.855	9.070	300	6.495	1.025	1.250	2.415	60	1.100	815	440
2.930	7.465	8.330	4.495	7.590	1.295	1.210	3.600	1.415	2.455	575	450	530	900	3.395	1.060	1.305	650	380
1.915	3.790	7.825	2.045	5.330	160	1.620	2.150	1.400	5.050		1.300	3.600	150	2.310	280	370	1.165	495
1.230	4.380	8.975	52.875	6.200	620	1.850	2.165	1.565	6.450		2.450	4.000		1.880	80	80	1.410	310
665	7.880	2.955	940	4.440	275	2.340	1.365	460	3.700	200	2.900	450	150	2.250	190	890	840	330
1.455	81.458	65.745	101.995	56.110	5.010	20.415	17.260	13.345	49.485	3.050	20.345	18.565	7.525	30.905	4.190	6.080	6.010	14.625
1.770	602.388	407.305	278.810	422.080	44.300	120.400	149.835	107.465	357.435	42.335	154.245	192.155	28.800	284.490	31.580	121.465	89.810	41.625